

Agriculture

Filières,
la qualité
avant tout

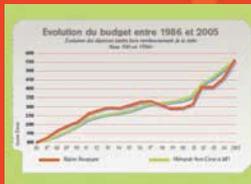
p.6



Budget 2007

La Région
investit
pour l'avenir

p.10



Sport

Un cheval
bourguignon
champion du monde

p.23



Bourgogne

notre région

Politique des villes
**Comment la Région
soutient les quartiers**



Bourgogne
Conseil régional

le magazine d'information régional •• Février / Avril 2007 •• Numéro 6




**somm-
aire**

04 *A vous la parole !*

05 *Bourgogne Flash*

06 *Bourgogne en actions*

13 *Balade en Bourgogne*

14 *Rendez-vous avec la Région*

15 *Dossier*

20 *Jeunes en Bourgogne*

22 *Portrait*

23 *Sport*

24 *Culture*

26 *Bloc-notes*

27 *Agenda*

28 *Tribunes*

30 *Les élus*



édito

Une dynamique positive pour la Bourgogne et ses habitants

Ce numéro est plus particulièrement consacré à la présentation, maintenant presque traditionnelle, du budget de la région. Ce budget a été largement repris dans la presse régionale. Qu'il me soit juste permis quelques commentaires, quelques explications sur le mouvement dans lequel les élus régionaux ont placé ce budget.

Il est fortement marqué par le respect de nos engagements qui visent à ne pas générer de dépenses que nous ne serions pas en mesure de couvrir et confirme l'assainissement, déjà engagé les deux années précédentes, de notre situation financière.

Mais ce qui caractérise le plus ce budget qui ne fait finalement que refléter et traduire en chiffres des choix éminemment politiques, c'est la manière dont il se tourne vers l'avenir, dont il veut résolument participer d'une dynamique positive pour la Bourgogne et ses habitants.

C'est ainsi que sont fortement accompagnés les processus d'accès à l'emploi, souvent originaux dans notre région (je pense en particulier aux contrats ressources) ; l'habitat social se voit doté de financements en très forte augmentation.

Ce budget marque aussi notre volonté constante de donner la priorité à l'éducation des jeunes dans les établissements scolaires, la formation professionnelle, d'être de plus en plus présents à l'université et dans les secteurs de recherche, de faire en sorte que le matériel ferroviaire se renove à grande vitesse, que les nouvelles technologies d'aujourd'hui soient démultipliées et rendues accessibles au plus grand nombre demain.

Même si les enjeux sont à l'échelle planétaire, c'est encore une volonté farouche de ne pas considérer que la dégradation de l'environnement est inéluctable, de peser de tout notre poids, de toutes nos énergies (si possible renouvelables) pour assurer, le développement durable de la Bourgogne. Des sommes très importantes sont en jeu (plus de 140 M€ y seront consacrés dans les 7 années à venir).

Education, formation, création, innovation, emploi, développement économique et social durable, autant de domaines sur lesquels nous concentrons nos efforts pour aller de l'avant, au profit de la Bourgogne et des Bourguignons.



François Patriat

Président du conseil régional de Bourgogne.



Bourgogne notre région FÉVRIER / AVRIL 2007 • N° 6

Bourgogne notre région est le magazine du conseil régional de Bourgogne – 17, bld de la Trémouille – BP 1602 – 21035 Dijon cedex. **Directeur de la publication** : François Patriat. **Directrice de la rédaction** : Catherine Fournier. **Conception/Création** : Opérationnelle communication. **Impression** : Quebecor. **Crédits photos** : Pierre Combier - Emmanuel Crouail - Michel Ferchaud - Jacques Blanchard - Patrice Thomas - Alain Doire, CRT - Atelier Démoulin, p.25 : Patrick Yvernat, Jean-Pierre Maurin. **ISSN** : 1775-8769.



« Notre établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes est actuellement en rénovation et restructuration. Le conseil régional alloue-t-il des subventions d'équipement pour ce genre d'opération ? »

M. J.-M.G., Premeaux-Prissey, Côte-d'Or.

Réponse :

Le conseil régional de Bourgogne n'attribue pas d'aide financière pour la réalisation de travaux dans les établissements accueillant des personnes âgées. Il s'agit d'une compétence du conseil général. Certaines caisses de retraites complémentaires peuvent néanmoins participer financièrement.

« Ma fille suit des cours de BTS au lycée Félix Kir de Plombières. Pour se rendre au lycée, elle parcourt chaque semaine 120 km aller et 120 retour, distance de notre maison à ce lycée où elle est interne (...). Peut-elle bénéficier d'une aide qui lui paierait un peu d'essence ? Dans l'Yonne, il n'y a pas de lycée agricole qui délivre de BTS agroalimentaire. »

M. J.-M.B., Domecy-sur-Cure, Yonne.

Réponse :

Pour aider les étudiants, le conseil régional a mis en place la tarification Bourgogne Campus. Elle permet de bénéficier de 50 % sur le prix des billets de train ou de cars TER, entre le lieu de résidence et le lieu d'études sur le réseau TER Bourgogne. Cette carte s'adresse aux étudiants post-Bac, âgés de moins de 28 ans. Elle coûte 30,50 euros et est valable pour une année universitaire. (...) Néanmoins, il n'existe pas de desserte assez cohérente entre votre domicile et le lieu d'études de votre fille pour pouvoir en bénéficier. Hormis cette carte, il n'existe pas d'aide financière du conseil régional de Bourgogne pour les déplacements en véhicule personnel.

« J'envisage une reconversion professionnelle à l'issue de mon congé parental. J'ai jusqu'alors travaillé dans le milieu hospitalier mais du côté administratif et en CDD (...). Je souhaiterais devenir aide-soignante et intégrer une formation en septembre 2007. À quelles aides puis-je prétendre ? »

M^{me} F.H., Villeneuve-sur-Yonne, Yonne.

Réponse :

L'assemblée régionale, réunie en séance plénière le 16 juin 2006, a voté une délibération permettant de financer les formations d'aides-soignantes pour les demandeurs d'emploi.

Dès que vous saurez si vous êtes acceptée dans une école d'aide-soignante, il faudra vous faire recenser auprès de votre agence ANPE. Les frais de formation pourront alors être pris en charge par la Région Bourgogne.

Cette page est la vôtre. Écrivez-nous :

Par courrier : conseil régional de Bourgogne

Bourgogne notre région

17, bd de la Trémouille - BP 1602 - 21035 Dijon cedex

Par m^{él} : contact@cr-bourgogne.fr

« Je pense pouvoir bénéficier d'une aide financière car je fais installer dans ma nouvelle maison un chauffe-eau solaire. J'aimerais disposer de plus d'informations à ce sujet et connaître la procédure à suivre pour effectuer une demande de subvention. » M^{me} N.L., Cosne-sur-Loire, Nièvre.

Réponse :

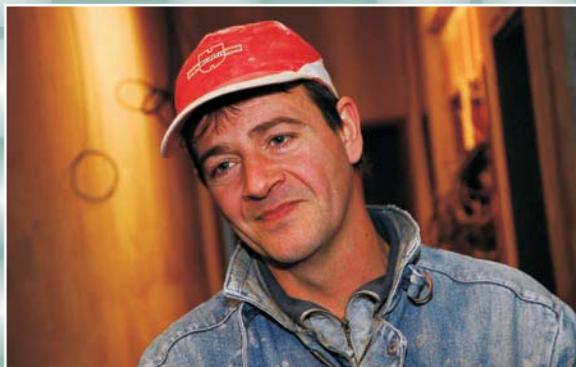
Le conseil régional de Bourgogne soutient les équipements solaires thermiques en apportant une aide forfaitaire de 1 200 euros pour un chauffe-eau solaire individuel (production d'eau chaude sanitaire/CESI) et 2 000 euros pour un système solaire combiné (production de chauffage et d'eau chaude sanitaire / COMBI). Pour cela, vous devez prendre un installateur signataire de la charte Qualisol et votre matériel doit être conforme. Votre demande de subvention doit absolument être faite avant les travaux. Vous pouvez télécharger le dossier de demande de subvention sur le site du conseil régional www.cr-bourgogne.fr



Vous avez été nombreux à poser des questions suite aux deux campagnes d'affichage et d'insertions presse, lancées en novembre et décembre derniers, sur l'égalité des chances et l'accès à l'emploi par le conseil régional. Leur objectif est de mieux faire connaître aux Bourguignons les dispositifs, mais aussi les domaines d'intervention de la Région - jeune collectivité dont les compétences ont fortement évolué ces dernières années. C'est aussi pour rendre encore un meilleur service au public que le conseil régional a récemment ouvert un numéro vert gratuit. Si vous avez des remarques, questions ou suggestions, n'hésitez pas à appeler **N° Vert 0800 888 111** APPEL GRATUIT



Bourgogne flash



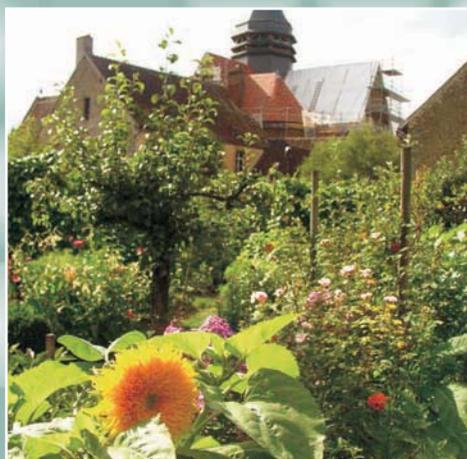
Patrick Laurençon, maçon coffreur, embauché en CDI par l'entreprise Ferraroli, à l'issue d'un parcours pour l'emploi du conseil régional, sur le chantier de la médiathèque de Dijon le 21 décembre 2006.



Après Bordeaux en 2005, le second congrès de l'association des régions de France s'est tenu à Dijon, capitale régionale, les 14 et 15 décembre. L'occasion pour les 900 participants de débattre de l'avenir des Régions.



Jeudi 25 janvier, les personnels du lycée René Cassin à Mâcon ont servi aux élèves près de 1000 petits déjeuners équitables dans le cadre de l'opération « Bien dans mon assiette, les terroirs de Bourgogne font école ».



Jean et Michèle Ravisé ont obtenu le premier prix régional du patrimoine, le 04 décembre dernier, dans la catégorie parcs et jardins, pour l'aménagement du jardin du Prieuré, créé au XII^e siècle, à La Ferté-Loupière (Yonne).



Pierre Radanne a animé les troisièmes rencontres de l'énergie organisées par le conseil régional le 10 janvier. L'occasion pour François Patriat d'annoncer les grandes orientations du futur plan climat en Bourgogne.

••Agriculture

La Région mise sur les filières de qualité en Bourgogne

Le conseil régional a signé, le 22 février 2007, ses premiers Contrats Interprofessionnels de Progrès avec les filières agricoles autour de trois priorités : répondre aux enjeux de la qualité, favoriser le développement durable et développer l'emploi.

L'Assemblée régionale intervient en faveur de l'agriculture pour soutenir et développer un secteur économique très important et ainsi contribuer à l'aménagement rural du territoire. Lors de la conférence régionale agricole et forestière, de décembre 2005, le conseil régional a présenté un plan ambitieux en faveur des filières agricoles et agroalimentaires. Une concertation très approfondie s'en est suivie, ouverte aux préoccupations actuelles de la société et des consommateurs, notamment en matière sanitaire et environnementale. Comme le souligne Marc Schaller, président de la chambre régionale d'agriculture, « le concept de CIP (contrat interprofessionnel de progrès) a le grand intérêt d'engager, à partir des propositions des uns et des autres, un vrai inventaire et une profonde réflexion

en vue de déterminer les besoins respectifs. »

CIP : la qualité avant tout

Les contrats interprofessionnels de progrès (CIP) ont été élaborés par les responsables professionnels des filières et les élus du conseil régional. L'innovation, la recherche, la segmentation des produits, la création de valeur ajoutée, la formation sont au cœur de cette démarche participative. Les CIP sont nécessaires à la compétitivité des filières bourguignonnes dans le respect du développement durable. Des programmes d'investissements, comme le Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage, permettront la modernisation des outils de production. Chaque contrat est traité selon une approche transversale en lien avec d'autres secteurs comme l'économie, le tourisme, la formation ou les

transports. Les actions de soutien aux démarches de qualité y tiennent une place importante. Labels, appellations d'origine contrôlée (AOC), indications géographiques protégées (IGP), agriculture biologique sont associés au patronyme de la Bourgogne. Hélène Toussaint, de la chambre départementale d'agriculture de l'Yonne, service Etudes et Perspectives, résume les enjeux du CIP de la filière grandes cultures : « rester compétitif sur les marchés traditionnels, garantir la sécurité sanitaire et la qualité des produits ». Elle précise que la préservation de l'environnement n'est pas oubliée puisque le CIP va « fortement valoriser les agricultures raisonnée, durable et biologique et développer les cultures bioénergétiques ». Les premiers contrats interprofessionnels de progrès des filières bovins viande et lait, grandes cultures,

ovins, volailles, chevaux, porcins, lapins, apiculture, sapins de Noël ont été signés le 22 Février 2007.

CET : une démarche globale pour l'agriculture

Les Contrats d'excellence territoriale (CET) doivent concilier le maintien d'activités et enjeux environnementaux. Le conseil régional encourage cette dynamique territoriale qui associe à la mobilisation financière des mesures agri-environnementales, le recours à des pratiques alternatives comme la commercialisation en circuit court ou la création d'activités de services de proximité. Une forte mobilisation de tous les partenaires – chambres d'agriculture, associations, collectivités, syndicats et agences de l'eau – a précédé la contractualisation. L'enjeu est de rendre acceptable des pratiques environnementales dans les actes de production habituels. Des diagnostics territoriaux approfondis permettront de définir des itinéraires techniques novateurs, adaptés aux enjeux prioritaires du milieu : paysages, qualité de l'eau, ou bio-diversité. Dans cet esprit, les premiers projets de CET ont été lancés dès 2006 sur les vals de Saône, de Loire et d'Allier. L'objectif serait d'intégrer naturellement les CET dans les politiques des Pays et des Agglomérations. L'objectif du conseil régional est de contractualiser avec les filières régionales et les territoires à enjeux environnementaux autour d'objectifs et de résultats quantifiables. ●



... Les filières lait, volailles, chevaux, bovins, porcins, ovins, lapins, grandes cultures, sapins de Noël ont signé, en février, leur premier contrat interprofessionnel de progrès.

•• Transports publics

Dijon, la gare au cœur des réseaux de transport

D'importants travaux débiteront avant l'été en gare de Dijon. Objectif : créer à Dijon une gare du transport public, d'où partent et où arrivent trains TER, bus urbains, cars départementaux, taxis. Pour faciliter l'accès aux transports publics, un nouveau service, baptisé Mobigo !, vient aussi d'être créé.



... En 2008, les bus et les cars arriveront jusqu'au parvis de la gare de Dijon.

En 2008, les bus Divia et les cars Transco arriveront au cœur du site de la gare de Dijon, simplifiant ainsi le passage d'un mode de transport à l'autre. La future gare donnera une place plus importante aux piétons, personnes à mobilité réduite et cyclistes. Le stationnement ainsi que le bâtiment voyageurs seront réaménagés. Coût : 6,9 millions d'euros, financés à parts égales par le conseil régional, la SNCF, le Grand Dijon et le

conseil général de la Côte-d'or. Pour faciliter les déplacements en transport public en Bourgogne et l'utilisation de plusieurs modes au cours d'un même voyage, un nouveau service a aussi été mis en place.

Mobigo !

Le service Mobigo!, accessible par téléphone (0 800 10 2004*) ou en ligne www.mobigo-bourgogne.com, a été conçu par le conseil régional, le Grand Dijon, la SNCF, les réseaux

TER Bourgogne et Divia. Dès aujourd'hui, il permet au voyageur de préparer son voyage sur ces deux réseaux TER Bourgogne et bus Divia. Demain, lorsque d'autres auront rejoint Mobigo !, le voyageur pourra obtenir une information sur mesure sur son déplacement (de son point de départ à sa destination), quels que soient les modes empruntés.

* appel gratuit depuis un poste fixe, du lundi au samedi, de 8h à 19h. ●

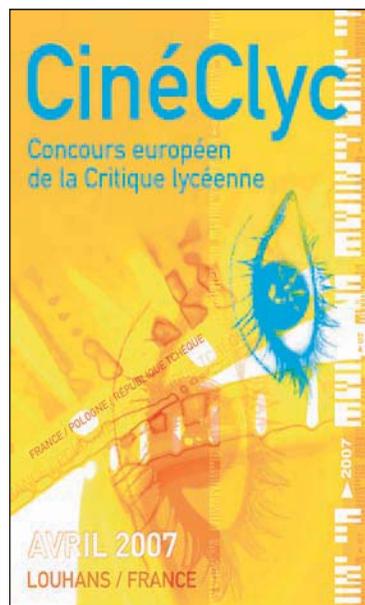
•• Europe

La Région renforce ses liens à l'Est

La Bourgogne entretient des relations historiques avec les régions Rhénanie-Palatinat (Allemagne), Bohême centrale (République tchèque), Opole (Pologne). Le conseil régional leur donne un nouveau souffle.

Les quatre régions ont signé en 2003 une convention quadripartite par laquelle elles travaillent à resserrer les liens d'amitié entre les citoyens, à développer les relations sociales, économiques et culturelles ainsi que les échanges de bonnes pratiques entre leurs institutions. Depuis dix ans, la Bourgogne sensibilise et forme les jeunes bourguignons à l'image. L'opération « Lycéens au cinéma », coordonnée par l'association ART-DAM (Agence régionale des techniques du spectacle) s'élargit progressivement, depuis 2005, aux trois partenaires européens. Elève en terminale au lycée Etienne-Jules Marey de Beaune, Audrey Trousselle évoque sa participation au concours européen de la critique lycéenne :

« Après avoir visionné quatre films, nous devons rédiger en français et en allemand une critique de l'un d'eux.



Un jury a sélectionné mon groupe pour rencontrer à Château-Chinon nos homologues allemands ». Le séjour s'est achevé par une remise des prix par le maire de la ville. « Gagnante du Grand Prix de France, j'ai pu interviewer à Cannes de grands réalisateurs en compagnie de deux Allemands co-vainqueurs du concours ».

Au-delà de cette opération, le conseil régional favorise les échanges et expériences dans les régions partenaires. Ainsi, le bureau des stages de la Maison de Rhénanie-Palatinat à Dijon et celui de la Maison de Bourgogne à Mayence se concertent pour trouver aux élèves, étudiants ou apprentis bourguignons de 18 à 27 ans un stage professionnel en Allemagne. Le dispositif a été étendu

en 2006 aux régions polonaise et tchèque. Chaque région alloue une bourse de 500 euros à ses stagiaires. Heureux « élu », Fabrice Leroux relate son séjour avec enthousiasme : « Etudiant en langue, littérature et civilisation allemandes à l'université de Dijon, j'ai bénéficié du cursus Intégré Dijon-Mayence qui forme des enseignants français et allemands sur la base d'une expérience internationale. Grâce au dispositif " Bureau des stages ", j'ai pu partir à Opole avec une bourse du Land de Rhénanie-Palatinat. Au terme de mes études, je pourrai enseigner le français et l'allemand dans les écoles allemandes mais aussi faire valoir mon master d'études germaniques en France dans la fonction publique, la traduction ou le tourisme ». ●

Le budget 2007 du conseil régional : 671 mi

Le conseil régional a voté, le 15 janvier dernier, son budget 2007. En hausse de 22 %, de 13,5 % hors charges nouvelles les récents transferts de compétences de l'Etat à la Région.

Avec 671 M€ cette année, le budget régional augmente globalement de 22 % par rapport à celui de l'année dernière, 13,5 % hors intégration des coûts de l'acte II de la décentralisation. Et le tout avec une évolution des impôts régionaux directs payés par les Bourguignons égale au montant prévisionnel de l'inflation pour 2007 soit 1,8 %. Le conseil régional continue également à assainir ses finances, en accentuant la baisse de la dette régionale par habitant. Ainsi, en 2007, elle s'élève désormais à 83 € par habitant (contre 107 € en 2005). La Bourgogne confirme ainsi sa place parmi les Régions les moins endettées de France (au 1^{er} janvier 2006, l'encours moyen des Régions de métropole s'établissait à 160 € par habitant).

« Le budget 2007 est un budget dynamique tourné vers l'avenir. »

François Patriat
président du conseil régional de Bourgogne

Financer les transferts de compétences

L'année 2007 voit la mise en place de nombreux transferts de compétences (gestion des personnels techniciens et ouvriers de service des lycées, financement des formations sanitaires et sociales, etc.) qui impactent très fortement le budget de la Région. Et ce d'autant plus que l'Etat ne verse pas les compensations financières attendues. Ainsi, l'intégration des personnels techniciens

et ouvriers de service des lycées au conseil régional, représente, pour la Région Bourgogne, un coût de près de 30 M€, partiellement compensés par l'Etat, entraînant un surcoût de 3,9 M€ qu'elle doit assumer seule.

Des dispositifs qui montent en puissance

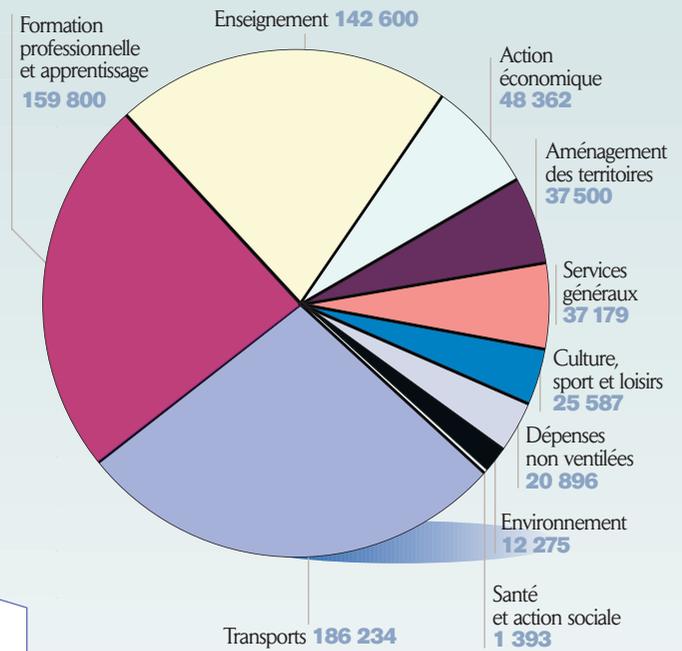
En 2007, le conseil régional amplifie son soutien aux jeunes Bourguignons pour les aider à se former, à trouver un emploi ou encore à accéder à leur premier emploi. Les emplois tremplins (emplois aidés dans le secteur associatif), les contrats ressources (emplois aidés pour les jeunes des quartiers urbains dits « sensibles ») ou encore coup d' pouce logement (avance de la première caution logement des jeunes de moins de 30 ans) font partie des dispositifs qui montent en puissance. 400 jeunes sont, aujourd'hui, en emploi tremplin, 1 200 Bourguignons ont bénéficié de coup d' pouce logement et 150 jeunes des quartiers urbains ont signé un contrat ressources depuis 2006.

Investir pour l'avenir

Le conseil régional confirme son rôle moteur dans ses grands domaines de compétences. Il renforce ses investissements pour les Transports Express Régionaux (TER), en plus des 68 M€ destinés au financement de la branche Est du TGV Rhin-Rhône. Il augmente la part de ses investissements dans les lycées de Bourgogne de 52 %. Enfin, ce budget témoigne d'un engagement significatif dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Le développement des infrastructures à très haut débit y occupe une place centrale, et, en particulier, le soutien au développement du réseau à très haut débit dans la Nièvre. ●

Dépenses par domaine d'intervention

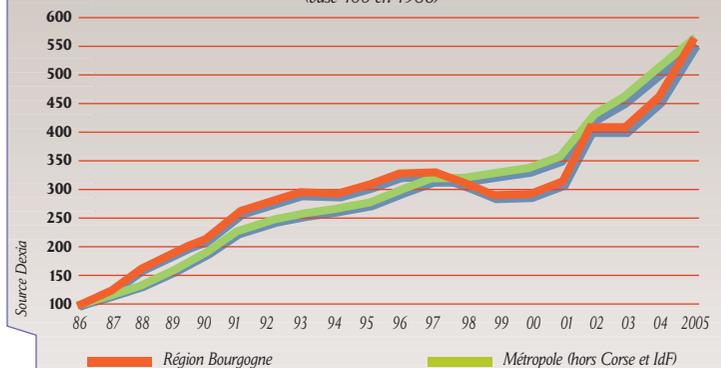
En milliers d'Euros



Une mise à niveau par rapport à la mo

Évolution du budget entre 1986 et 2005

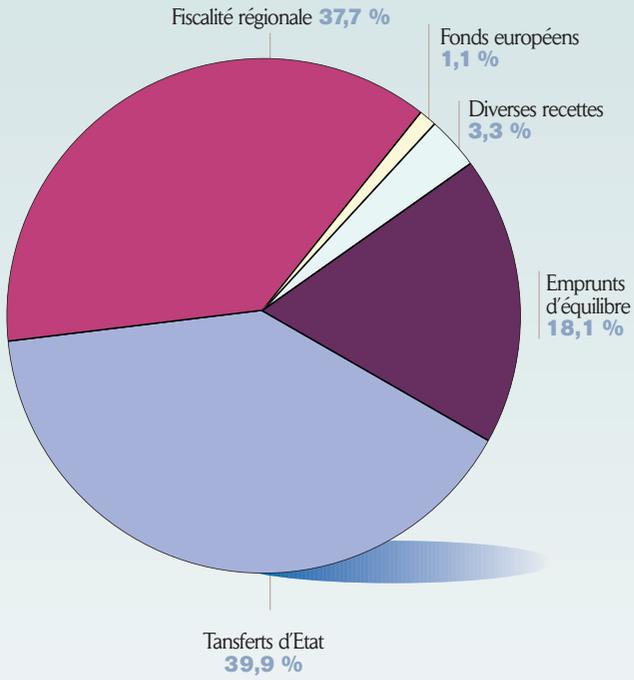
Évolution des dépenses totales hors remboursement de la dette (base 100 en 1986)



Millions d'euros au service de la Bourgogne.

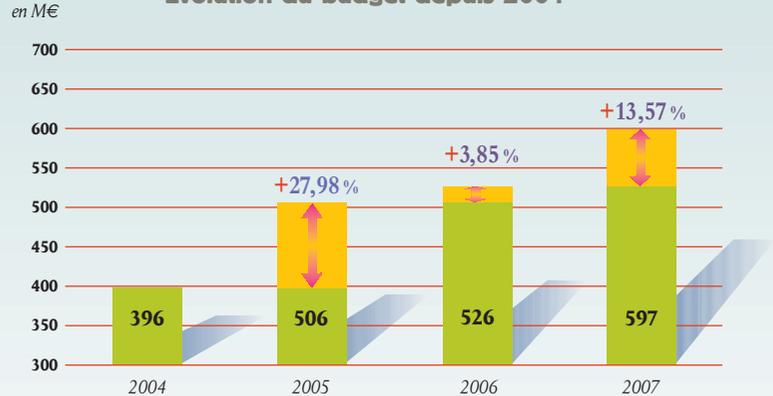
liées à la décentralisation, par rapport à l'an dernier, il traduit une volonté d'investir pour l'avenir tout en intégrant

Répartition des recettes



Un budget en forte hausse depuis trois ans

Progression en volume du budget : +13,57 %
Hors acte II de la décentralisation
Évolution du budget depuis 2004



Entre 2004 et 2007, le budget du conseil régional de Bourgogne consacré aux transports est passé de 119 à 186 millions d'euros, celui de la formation professionnelle de 69 à 159 millions d'euros et celui de l'éducation de 61 à 142 millions d'euros.

Une capacité d'investissement plus forte, grâce à la réduction de la dette



Le relèvement de la fiscalité au niveau de la moyenne des régions françaises a permis dans un premier temps (2004-2006) de désendetter la Bourgogne. Dans un deuxième temps (2007-2010), la Région va pouvoir honorer la montée en charge des investissements pour l'avenir : lycées, TGV, modernisation des Transports Express Régionaux, politique d'emploi et du logement, NTIC, développement durable et plan climat.

de la Bourgogne yenne des Régions

Le TER, l'apprentissage et les lycées sont les principales compétences obligatoires de la Région. Les dépenses totales consacrées au TER s'élèvent à 79 € par habitant en Bourgogne, contre 57 € en moyenne pour l'ensemble des Régions. La Bourgogne est la 5^e Région dans ce domaine. En matière de soutien à l'apprentissage, la Région Bourgogne consacre 12 € par habitant, contre 11 € par habitant en moyenne dans les Régions françaises. Pour ce qui est du fonctionnement des lycées, avec 14 € par habitant, la Bourgogne est exactement dans la moyenne des Régions en 2005.

chiffres clés

Le taux de taxe professionnelle s'établit à **3,04 %**, celui de la taxe sur les propriétés bâties à **3,54 %** et celui de la taxe sur les propriétés non bâties à **8,89 %**. La taxe sur les cartes grises est inchangée **35 €/CV**. La Région reconduit l'exonération totale de la taxe pour les véhicules « propres » : **électriques, GPL**, etc.

..Culture

Renforcer la culture dans le monde rural

La Région expérimente les conventions de développement culturel avec quatre communes. Son objectif : assurer une plus grande dynamique culturelle dans des territoires ruraux.

Cluny, 5 000 habitants, a mis en place une offre culturelle digne des grandes villes : une saison théâtrale, des événements de renom comme "Jazz à Cluny", la grande exposition annuelle d'art contemporain ou encore le festival de musique

contemporaine *D'aujourd'hui à Demain*. « *La culture est un temps de curiosité, de questionnements* », affirme Pierre-François Bourcet, adjoint à la culture de la ville. Loin d'une « *culture de consommation et d'animation* », la programmation de Cluny privilégie la découverte aux



...Pierre-François Bourcet

têtes d'affiche " surmédiatisées ". « *La qualité de notre offre culturelle est appréciée et la convention de développe-*

ment culturel avec la Région est la reconnaissance d'un travail exigeant, engagé depuis 1989, et d'un fonctionnement atypique », souligne Pierre-François Bourcet. Ici, pas de directeur de la programmation, mais une soixantaine de personnes réunies en association – toutes reconnues pour leurs compétences dans le domaine, de Bourgogne ou d'ailleurs – qui conçoivent l'offre, du jazz au cinéma " art et essai ", du théâtre aux conférences-débats.

Un théâtre à Châtillon-sur-Seine

Comme pour Cluny, ce sont des communes situées en milieu rural que la Région a choisi pour expérimenter les conventions de développement culturel : Châtillon-sur-Seine, Avallon et prochainement La Charité-sur-Loire. Ce nouveau dispositif intensifie le soutien de la Région aux communes concernées : il pérennise sur trois ans les aides régionales et permet le finan-

cement de projets spécifiques. À Châtillon-sur-Seine, par exemple, c'est le tout nouveau théâtre Gaston Bernard qui bénéficie de la convention. La mairie a profité de la rénovation de sa salle des fêtes pour créer ce lieu de spectacles, axé sur le théâtre et la chanson française. « *Pas de théâtre important dans un rayon de 50 kilomètres, peu d'implantations d'artistes, seules quelques initiatives d'associations ou de privés : la région de Châtillon était un désert culturel* », explique Jean-Michel Baudoin, chef de projet



...Jean-Michel Baudoin

du théâtre. Une situation qui justifie le choix de ce territoire pour expérimenter une convention. « *Nous*

avons choisi deux axes de développement : la création, avec notamment l'accueil en résidence de compagnies – la première sera La compagnie des gens en mars –, la programmation pour les 16-25 ans et leur éducation artistique à l'échelle du territoire intercommunal. » À Cluny comme à Châtillon, la programmation se veut de qualité, en mesure d'attirer des spectateurs des départements voisins. ●



... Cluny et Châtillon-sur-Seine expérimentent les conventions de développement culturel.

2 Questions à Jean-Yves Caillet, vice-président chargé de la culture et du tourisme



Pourquoi des conventions de développement culturel ?

Pour rapprocher offre culturelle et publics bourguignons, il faut agir sur l'ensemble du territoire régional. Pour cela, soutenir et développer l'action culturelle des petites villes qui forment l'armature de tout le territoire est

essentiel, tel est l'objet de ces conventions.

La Région propose déjà des aides aux acteurs culturels. Qu'apportent ces conventions ?

Comme c'est le cas pour les conventions pluriannuelles que la Région peut désormais proposer à des lieux de diffusion ou des

acteurs culturels d'intérêt régional, ces conventions de développement garantissent la pérennité de l'effort régional sur des objectifs partagés et évalués en partenariat. Ceci crée les conditions d'une action efficace pour la conquête de nouveaux publics, la qualité de l'offre et le rayonnement régional. ●

••Emploi

Comment la Région aide les entrepreneurs

Dans le contexte industriel et économique actuel, le soutien aux créateurs et aux repreneurs d'entreprise est essentiel, même crucial. Le conseil régional l'assure grâce à diverses aides pour les aider à démarrer puis à développer leur activité.

► Pour reprendre une entreprise de mécanique de précision à Collemiers (Yonne), Patrick Aubry avait besoin de 640 000 €. Il n'avait que 35 000 €. Les premières aides obtenues ne suffisaient pas pour solliciter les banques. L'intervention du conseil régional, via une prise de participation de l'IDEB dans le capital (30 %, soit 40 000 €), complétée par une aide en compte courant de 40 000 €, a tout débloqué. Deux banques ont suivi. La Région est intervenue une troisième fois pour réduire les risques finan-



... A gauche, Eric Brunet, à droite, Patrick Aubry.

ciers qui pèsent personnellement sur Patrick Aubry. Elle lui a attribué un PRTE, un Prêt régional à la transmission d'entreprise, de 150 000 €. « La Région a même eu une quatrième contribution. Chômeur, j'ai bénéficié de la formation Créer-Reprendre en Bourgogne. La Région a, au final, contribué à environ 40 % de mon investissement total ». Avec succès, puisque Patrick Aubry a repris les dix salariés, en a embauché un autre fin janvier et pour-

rait récidiver fin mars. Quasi-vide à la reprise en décembre, le carnet de commandes de CCITI, à la mi-janvier, était plein jusqu'à début mars.

Eric Brunet s'est lancé avec sa société dijonnaise, CCITI, dans les nouvelles technologies et le partage de savoir dans la santé et les sciences de la vie. La participation du conseil régional, sous forme d'un PRDE (Prêt régional de développement économique), a été modeste -100 000 € sur 1,2 M € de financement obtenu. Elle

a été complétée sous forme d'aide "au conseil et à l'embauche". « Elle pourrait devenir très importante si les autres sollicitations que j'ai formulées aboutissent, l'une auprès du "futur" fonds d'investissement régional, l'autre au titre d'une aide à l'innovation et à la recherche pour l'élaboration de deux thèses en partenariat avec des équipes universitaires dijonnaises et dont les résultats seraient exploités dans de futurs produits. » ●

Une plate-forme électronique au service des entreprises

Aider à créer une entreprise, c'est bien, l'accompagner toute sa vie, c'est mieux. C'est dans ce but que le conseil régional a créé "l'Atelier des projets". Cet espace électronique, accessible par Internet, via la plate-forme e-bourgogne, guide les entrepreneurs à chaque étape de leur parcours ou sur des thèmes essentiels de leur projet : création, développement, transmission, innovation, formation, export, l'entreprise au quotidien. Chacun des sept espaces met à disposition un annuaire des contacts régionaux nécessaires, des informations, un service d'orientation — en 3 clics ! — vers le dispositif d'aide adapté au projet ; enfin, pour faciliter les démarches administratives des entrepreneurs, éviter ou réduire les déplacements, un module de dialogue interactif permet d'exposer une demande et d'en suivre le traitement. <https://eco.e-bourgogne.fr>

La Bourgogne s'invite au salon des entrepreneurs

A l'occasion du Salon des entrepreneurs des 31 janvier, 1^{er} et 2 février derniers, le président du conseil régional a tenu à féliciter 8 bénéficiaires de dispositifs régionaux d'aides à la création et à la reprise d'entreprise. De gauche à droite : Gilles Guillermit qui a obtenu le 500^e prêt de l'Association de prêts d'honneur de Saône-et-Loire pour la reprise d'une entreprise de plomberie ; Achraf Akremi, pour le 500^e prêt ADIE, pour créer un commerce de fleurs ambulante ; Eric Blois, pour le 500^e prêt régional à la création, pour créer un laboratoire dentaire ; Delphine Fagot, pour le 500^e prêt de l'Association de prêt d'honneur de Côte-d'Or pour créer un magasin d'optique ; Salihe Tati pour la première prime Pacq pour ouvrir un salon de thé ; Cyril François, pour le 300^e prêt de Nièvre Initiatives Locales pour reprendre un organisme de formation ; Patrick Aubry pour le 500^e prêt Yonne Active Création pour reprendre une entreprise de mécanique de précision ; Eric Brunet, pour le 50^e prêt d'honneur de Bourgogne Entreprendre pour créer un centre de compétences international de télé-imagerie.



.. Développement durable

Inventer l'habitat basse énergie

L'habitat de demain devra réduire de moitié les consommations d'énergie et garantir un intérieur sain. C'est l'objectif des futurs bâtiments basse énergie, soutenus par le conseil régional. Ces constructions seront les premières à voir le jour en Bourgogne.



... Dans les onze futurs logements passifs de Mâcon Habitat (route de Sancé à Mâcon), les charges des locataires seront inférieures de 35 % à celles d'un logement conventionnel.



► Bâtiment compact, bien orienté, fortement isolé, valorisant l'apport du soleil, récupérant la chaleur de l'air rejeté à l'extérieur, bénéficiant des énergies renouvelables : voici les grands principes d'une construction basse énergie. Le conseil régional a décidé d'aider, à hauteur de 1,3 M€, sept projets de ce type en Bourgogne, dans le cadre de son appel à projets,

lancé l'an dernier : 154 logements sociaux, dont 42 neufs, seront créés ou réhabilités et deux bâtiments tertiaires seront construits. Leur consommation d'énergie pour chauffer, produire de l'eau chaude, ventiler, faire fonctionner des appareils électriques sera fortement réduite. Elle sera de 50 kWh/m² soit deux fois moins que la réglementation thermique actuelle. Ces réalisations

permettront d'expérimenter puis de diffuser dans notre région des modes de construction innovants. Un second appel à projets basse énergie sera lancé par la Région en mars en partenariat avec l'ADEME.

Savigny-le-Sec expérimente

La commune de Savigny-le-Sec a décidé de construire une salle communale à usage multiple. « Nous voulons construire un bâti-

ment pilote pour montrer ce qu'il est possible de faire en matière d'habitat, pour sortir des méthodes conventionnelles », souligne Jean-Michel Staiger, le maire de cette petite commune au Nord de Dijon qui a vu, ces dernières années, fleurir des pavillons traditionnels. « Certes le coût initial de ces bâtiments est supérieur, mais les frais de fonctionnement sont réduits et le bâtiment est sain. Il ne présente plus

de risques de pollution par les produits chimiques émanant des matériaux. » Un confort inestimable. ●

Les 7 projets basse énergie en Bourgogne

- 10 logements réhabilités par la commune de la Roche-en-Brenil (Côte-d'Or),
- 18 logements construits à Sanvignes-les-Mines et 102 logements réhabilités à Autun par l'OPAC de Saône-et-Loire,
- 11 logements créés à Mâcon par Mâcon Habitat,
- 113 logements construits à la Charité-sur-Loire par Nièvre Habitat,
- construction/réhabilitation de la maison de l'environnement, de l'architecture, du paysage par la communauté d'agglomération du Grand Dijon,
- construction d'une salle communale à usage multiple par la commune de Savigny-le-Sec (Côte-d'Or).

Le mobilier en bois 100% bourguignon s'expose à Paris

► « Mobilier en bois de Bourgogne certifié éco-conçu ». C'est sous cette enseigne et sur un stand commun que dix entreprises dont huit de la région* ont présenté leurs produits au Salon du Meuble de Paris, du 20 au 25 janvier. L'opération était soutenue par le conseil régional et l'ADEME à hauteur de 34 600 euros, 80 % du budget total, attribués à l'association Aprovalbois Bourgogne. Les entreprises ont souscrit avec la Région la convention de partenariat Eco-Design



... Bruno Houssin

à des designers patentés et à appliquer des méthodes de conception et de production respectueuses de l'environnement (produits sans solvants, ne dégageant pas de CO₂, recycla-

bles...). Bruno Houssin a créé une vitrine, une chaise, deux tables pour trois des sept fabricants : « Eco-Design est un projet exemplaire parce qu'écologique et économique. En plus d'apporter un peu de rêve aux clients, il s'agit de proposer des produits naturels. C'est un retour à l'authentique. Il existe déjà une demande. La phase de communication va nous permettre de savoir où en est réellement la prise de conscience de la part des consommateurs. »

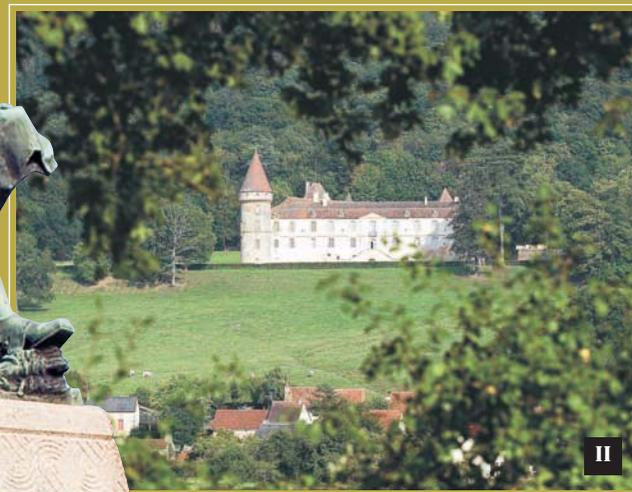
(*) Brézé, Chanussot, Roblot (21) ; Jousset, Léonard, Reboulet, Richard (71) et Lange (58). ●



... Table et bancs « Elys » du designer Bruno Houssin, réalisés par l'entreprise Jean Roblot - Noël à Beire-le-Châtel, Côte-d'Or.

L'année Vauban

2007 marque le tricentenaire de la mort de Vauban. Si l'arsenal d'Auxonne reste, dans la région, le seul témoignage de son génie constructeur, tout rattache ce grand architecte militaire de Louis XIV à la Bourgogne.



➤ Sébastien Le Prestre, futur Maréchal Vauban, est né à deux pas de Vézelay, dans l'actuelle commune de Saint-Léger-Vauban. A 17 ans, il s'engage dans l'armée et débute comme cadet dans le régiment du Prince de Condé, alors gouverneur de la Bourgogne dont il fait la connaissance au château de Vésigneux, dans la Nièvre.

Vauban mène pendant huit ans des campagnes militaires mouvementées. Il participe à quatorze sièges et aux travaux d'une demi-douzaine de places fortes. En 1660, il épouse dans la Nièvre, à Epiry, Jeanne d'Osney, et y acquiert ses premiers domaines fonciers. Grâce aux gratifications du roi, il achète le château de

Bazoches en 1675. Il y construit notamment une grande galerie où collaborateurs et dessinateurs travaillent aux plans des fortifications.

En 1678, Louis XIV le nomme Commissaire général des fortifications. Ses extraordinaires compétences techniques et son inlassable activité de bâtisseur se déploieront sur plus de 130 chantiers : il construira trente places fortes (Besançon, Lille, Briançon, etc.) et en restaurera une centaine.

Architecte de génie, Vauban est aussi un humaniste et un écrivain. Ses séjours au cœur du Morvan et ses déplacements dans le royaume de France lui permettent d'observer les réalités de son époque et d'en tirer des réflexions qu'il consigne dans de nombreux écrits. Vauban séjourne souvent à Bazoches à partir de 1680. Il agrandit progressivement son domaine foncier avec l'acquisition des seigneuries de Pierre-Perthuis (vignes), Neuffontaines, Domecy et Cervon. Il décède à Paris, le 30 mars 1707, mais son corps sera inhumé au cœur du Morvan dans la petite église de Bazoches.

■ Vauban, vagabond du roi, un documentaire de 52 minutes de Daniel Hénard et Jacques Tré-fouël, sera diffusé samedi 31 mars à 16h20 sur France 3. Ce documentaire-fiction entrecroise archives originales et séquences de vie reconstituées, avec Bernard-Pierre Donnedieu dans le rôle du maréchal Vauban. Une coproduction France 3 Bourgogne Franche-Comté - Les films du lieu dit, soutenue par le conseil régional de Bourgogne.

Partir sur les traces de Vauban

I Saint-Léger-Vauban
Le village d'enfance de Vauban, avec la statue en bronze du Maréchal et la Maison Vauban, qui n'est pas sa maison natale mais un des sites de l'Ecomusée du Morvan permettant de mieux appréhender la vie et l'œuvre de Vauban.

II Le château de Bazoches
d'où partaient les plans et les rapports de Vauban, acheminés par des cavaliers, vers l'administration royale à Versailles et vers les chantiers des fortifications. Ouvert à la visite après de longues années de restauration, il figure sur la liste des 14 sites construits par Vauban dont la France a demandé l'inscription au Patrimoine Mondial de l'Unesco.

III L'église de Bazoches
où Vauban a été inhumé.

IV Et aussi, aux environs de Bazoches, plusieurs lieux, pour la plupart fermés à la visite : le château de Vauban, le premier acquis par la famille du Maréchal dans le Morvan, le château de Champignolles, le château de Vésigneux.

L'Equivauban 2007

De nombreux événements commémoratifs (expositions, colloques, représentations théâtrales et concerts baroques) se succéderont jusqu'à l'automne 2007 en Bourgogne. L'Equivauban 2007 sera le point fort de l'année. Cette grande randonnée équestre reliera la citadelle de Besançon à Fontainebleau et Versailles, en passant par la Bourgogne. Des animations sont prévues dans les localités traversées (Auxonne, Dijon, Vézelay, Avallon, etc.). Cavaliers en tenue et attelages se retrouveront à Bazoches le week-end du 14 juillet pour un spectaculaire rassemblement équestre et une grande fête en l'honneur de Vauban.

Pour toute information sur l'année Vauban :
www.bourgogne-tourisme.com
www.cr-bourgogne.fr
www.vauban2007-bourgogne.fr



>
**Avril
2007**

02/04/07
Séance plénière du conseil régional

consacrée à la décision modificative du budget régional 2007 (DM1), intégrant le financement du contrat de projets Etat-Région pour la période 2007-2013. Le contrat de projets, auparavant appelé le Contrat de plan, engage les deux partenaires pour la réalisation et le financement, dans les six ans à venir, d'équipements et d'infrastructures pour la Bourgogne.

Comités de lignes

Le conseil régional a mis en place huit comités de lignes TER Bourgogne, réunissant la SNCF, les associations d'usagers du train et les voyageurs, les élus, les représentants des collèges et lycées, les associations de parents d'élèves.

Son objectif : adapter l'offre de transport aux besoins des voyageurs bourguignons. N'hésitez pas à y participer !

• **20 février 2007,**
18h à Saint-Jean-de-Losne,
salle polyvalente, rue Bastion de Wauxhall
- ligne Dijon-Saint-Amour.

• **20 mars 2007,**
18h à Chagny,
- ligne Dijon-Chalon-Mâcon.

• **2 mai 2007,**
18h à Cravant,
- lignes Cravant-Clamecy-Corbigny, Clamecy-Avallon, Auxerre-Avallon, Autun-Saulieu-Avallon.

Tous les comptes-rendus des comités de lignes sont disponibles sur www.cr-bourgogne.fr, rubrique espace TER.

Appels à projets en cours

Avec les appels à projets, le conseil régional de Bourgogne souhaite soutenir et encourager des initiatives particulières émanant de citoyens, d'entreprises, d'associations ou de collectivités locales. Voici les appels à projet en cours :

Habitat basse énergie

Le conseil régional lance en mars un nouvel appel à projets sur le thème de la basse énergie. Les projets devront atteindre des niveaux de performances de 50 kWh/m² pour le neuf, et 80 kWh/m² pour la réhabilitation (couverture des besoins de chauffage, d'eau chaude et de ventilation). **Les dossiers peuvent être déposés en avril et septembre. Renseignements : dmarie@cr-bourgogne.fr ou 03 80 44 33 75.**

Innovation

En partenariat avec les filières professionnelles de Bourgogne, avec le soutien du FEDER, OSEO et le conseil régional de Bourgogne lancent un appel à candidatures pour susciter et accompagner les projets d'innovation portés par les PME des secteurs agroalimen-

taire, bois, NTIC, mécanique et métallurgie. **L'appel à candidatures s'étend sur toute l'année 2007. Le dossier est téléchargeable sur www.cr-bourgogne.fr et à déposer à : Oséo Bourgogne, 8, rue Marcel Dassault, 21000 Dijon.**

Tourisme : pratiques innovantes

Le schéma régional de développement du tourisme (SRDT) a souligné la nécessité de stimuler les projets innovants dans le domaine du tourisme et de mobiliser l'ensemble des acteurs touristiques. L'appel à projets pratiques innovantes dans le tourisme est ouvert aux collectivités, aux entreprises et aux associations présentant une stratégie touristique affirmée avec un volet qualitatif et des perspectives sur le plan de la fréquentation touristique. **Il est ouvert depuis le 19 février 2007. Date limite de dépôt des projets : 18 mai 2007.**

Solidarité internationale

Pour la seconde année, la Région lance un appel à projets pour soutenir les projets de solidarité internatio-

nale, de développement et promouvoir l'éducation au développement et la francophonie en Bourgogne. Bénéficiaires : associations, collectivités territoriales et établissements publics bourguignons. **Date limite de dépôt des dossiers : 13 avril ou 1^{er} septembre 2007. Renseignements sur www.cr-bourgogne.fr ou au 03 80 44 35 62.**

Prix régional du patrimoine 2007

Le prix régional du patrimoine, initié par la Région, en collaboration avec l'Association des parcs et jardins de Bourgogne, la Fondation du patrimoine, la Demeure historique, Vieilles maisons françaises, Maisons paysannes de France et l'Union régionale des CAUE, récompense les propriétaires - associations, collectivités locales ou particuliers des quatre départements - pour leurs efforts de restauration et de mise en valeur de leur maison paysanne, manoir, moulin, château, cadole... **Dossier téléchargeable sur www.cr-bourgogne.fr. Date limite de dépôt des dossiers : 31 mai 2007.**

La Région à votre service

Directeur général des Services : **Didier PARIS** Directrice de cabinet : **Ermelina DEBACQ**

N° Vert 0800 888 111

Pour tout renseignement : oucontact@cr-bourgogne.fr

► **Pôle développement :**

Jean Lachmann
Économie, économie sociale et solidaire, tourisme :
Olivier Ritz
Apprentissage, formation professionnelle et emploi :
Gérard Speranza
Agriculture et développement rural :
Isabelle Yverneau
Recherche et enseignement supérieur :
Géraldine Harly

► **Pôle éducation et culture :**

Guillaume Dumay
Lycées et formation initiale :
Christine Mercier
Culture, patrimoine, sport et jeunesse
Direction technique :
Xavier Lavoisier

► **Pôle politiques territoriales :**

Philippe Bellec
Aménagement du territoire, environnement, santé publique, établissements de soins et services aux personnes :
Sophie Valdenaire
Transports et communications :
Denis Gamard
Europe, international, et coopération décentralisée :
Georges Waszkiel

► **Pôle ressources et moyens :**

Daniel Decaux
Affaires financières :
Nicolas Hesse
Marchés publics :
Florence Trinh
Ressources humaines :
Céline Granier
Assemblées :
Françoise Ginet
Moyens généraux :
Richard Bozon
Systèmes d'information :
Raoul Reis

Pour vous rendre au conseil régional :

Hôtel de Région à Dijon - 17, boulevard de la Trémouille - tél : 03 80 44 33 00
Antenne de Nevers - 22, avenue Pierre Bérégovoy - tél : 03 86 93 90 05
Antenne de Mâcon - 19, place Genevès - tél : 03 85 21 14 12
Antenne de Sens - 30, place Victor Hugo - tél : 03 86 95 25 08

Information et communication :
Catherine Fournier



dossier

Politique des villes

Comment la Région soutient les quartiers

À la suite des incidents qu'ont connus de nombreuses villes fin 2005, le conseil régional de Bourgogne a créé deux nouveaux fonds pour aider les communes et les habitants des quartiers urbains. Zoom sur ces initiatives de terrain pleines d'intelligence.

Conjuguer cohésion soci

Depuis 2004, le budget consacré aux quartiers urbains par le conseil régional a été multiplié par trois, et de



... Local petite enfance, initiation à l'escalade, lieu de rencontres, découverte de l'information, etc. : la Région aide de nombreux projets dans les quartiers pour améliorer la vie de leurs habitants.

Le conseil régional concentre ses efforts dans le cadre de contrats avec les collectivités et les organismes HLM, qui portent sur quelques objectifs prioritaires (insertion professionnelle, habitat durable, réduction des charges des locataires...). Un accord sans précédent a été conclu avec l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), le 13 juillet dernier, permettant à 23 quartiers bourguignons de bénéfi-

cier d'aménagements lourds pour changer radicalement leur image. Par cet engagement, la Région octroie 90,5 M€ pour la période 2005-2013 à des opérations, d'un coût global d'1 milliard d'euros. À la suite des troubles de l'automne 2005, les élus régionaux ont souhaité accentuer l'intervention régionale en faveur des zones urbaines en difficulté par de nouveaux dispositifs. Les "contrats ressources" permettent à des jeunes issus

de ces quartiers de bénéficier d'un contrat en entreprise (avec obligation de formation) pendant 8 mois, rémunéré à hauteur du SMIC par le conseil régional. Le Fonds d'Intervention de Proximité (FIP) et le Fonds d'Aide aux Projets (FAP) ont été mis en place à destination des collectivités locales, des organismes HLM et des associations pour traiter de manière simple et réactive des problèmes urgents et ponctuels.

FIP pour les communes, FAP pour les particuliers

Créés le 1^{er} janvier 2006, le FIP et le FAP ont globalement le même objectif - améliorer la qualité de vie des habitants - mais concernent des acteurs différents. Pour répondre au critère de réactivité, l'assem-

blée régionale simplifie les procédures : le délai d'examen d'un dossier à partir de sa date de dépôt est de huit jours ; le comité d'engagement se réunit une fois par mois pour statuer. Pour cerner au mieux les

demandes et porter un regard partagé sur les projets, ce comité se compose de quatre élus régionaux, trois représentants de collectivités locales et d'un représentant des bailleurs sociaux.

ale et rénovation urbaine

nouveaux dispositifs ont été mis en place. Zoom sur des réalisations citoyennes, soutenues par la Région.

Le Fonds d'Intervention de Proximité (FIP)

Il est destiné à soutenir les collectivités locales et les organismes HLM dans leurs dépenses ponctuelles d'investissement. Chaque projet peut être soutenu à hauteur de 50 % avec un plafond de 15 000 euros.

Au 31 décembre, 81 FIP ont été déposés, 62 ont été approuvés pour un montant total de 533 660 euros. L'engagement financier prévu pour 2007 s'élève à 800 000 euros.

Le Fonds d'Aide aux Projets (FAP)

Il est conçu pour les associations et les particuliers qui montent une opération à vocation collective. Chaque projet (dépenses de fonctionnement uniquement) peut être soutenu à hauteur de 80 % avec un plafond de 5 000 euros. Soucieux de permettre aux bénéficiaires d'engager sans délai la réalisation de leur opération, le conseil régional

leur verse, dès l'approbation de leur dossier, 80 % de la somme attribuée, les 20 % restants étant soldés après examen du bilan. 78 projets ont été déposés en 2006, 59 adoptés pour un montant de 198 240 euros. L'engagement est porté à 300 000 euros en 2007, soit une augmentation de plus de 30%.

chiffres clés

La Région engagera **90,5 millions d'euros** pour soutenir la rénovation urbaine en Bourgogne d'ici 2013. En 2006, **62 FIP** et **59 FAP** ont été approuvés. En 2007, le conseil régional investit **800 000 euros** dans le programme FIP et **300 000 euros** dans le programme FAP pour soutenir de nouveaux projets.

« Rénovation urbaine et cohésion sociale sont indissociables »

Jean-Claude Lagrange, vice-président du conseil régional chargé de la politique des villes et de la rénovation urbaine

Comment le conseil régional inscrit-il la politique de la ville dans son action ?

La politique de la ville existait lors des précédentes mandatures mais de façon insuffisante. Dès l'entrée en fonction de la nouvelle assemblée, François Patriat a souhaité faire un inventaire des besoins. Il est apparu que beaucoup de villes bourguignonnes, petites et moyennes, possèdent une proportion très importante d'habitat social par rapport à la taille de la ville. Cette spécificité nous a amenés à la dénomination "politique des villes" plutôt que de "la ville". En 2005, nous avons voté une enveloppe de 43 millions d'euros. Les 90 millions que nous investissons aujourd'hui dans le cadre de l'accord avec l'ANRU (1) traduisent un effort significatif en termes financiers, de conditions d'accès des quartiers et de qualité par rapport au précédent dispositif "Coeur de quartier" (19 M€).

Qu'entendez-vous par "qualité" ?

Le choix des projets appartient aux collectivités ou bailleurs sociaux. Nous avons un rôle de facilitateur et d'incitateur. Ainsi, nous assortissons notre participation aux constructions et aux rénovations de logements d'exigences environnementales, de réductions des consommations énergétiques, afin de diminuer ensuite les charges locatives. Nous imposons aussi une participation des habitants dans la définition des programmes et le suivi des projets dans leurs quartiers.

Comment se présente l'avenir ?

Les projets ANRU sont des opérations longues et lourdes ; elles peuvent se dérouler sur quatre à dix

ans. C'est pour répondre à des besoins plus immédiats que nous avons créé les FIP/FAP⁽¹⁾. Ils rencontrent un vrai succès. Mais nous ne pouvons pas faire de rénovation urbaine sans accompagnement social, nous ne pouvons pas améliorer le cadre de vie sans les conditions de vie des habitants. C'est le but des ex-contracts de ville, devenus "contrats urbains de cohésion sociale" (CUCS). Hélas, le ministère de la Cohésion sociale ne reconnaît pas encore la Région comme véritable partenaire. Dans l'immédiat, avec ou sans CUCS, nous allons poursuivre ce double objectif avec les FAP et accompagner les porteurs de projets d'insertion par l'emploi, d'aide éducative, d'accès aux sports, aux loisirs, à la culture ● (1) Voir texte ci-dessus.

« Nous ne pouvons pas faire de rénovation urbaine sans accompagnement social, nous ne pouvons pas améliorer le cadre de vie sans les conditions de vie des habitants. »

FIP et FAP redonnent du tonus aux cités bourguignonnes

« Ce qui est petit est beau », disait une maxime des années 70. Ce qui est petit peut aussi être très efficace, peut-on affirmer à l'examen des projets qui ont bénéficié des financements du Fonds d'Intervention de Proximité (FIP) et du Fonds d'Aide aux Projets (FAP). Retour sur sept d'entre eux qui ont déjà fait leurs preuves.

•• Nevers (Nièvre)

Cultiver l'amitié dans les jardins collectifs



Avoir la main verte rapproche. C'est la conclusion que peuvent tirer le centre social de Nevers Accords de Loire et l'OPHLM Nièvre Habitat. L'aide de 2 300 euros du conseil régional (FAP) a permis à quelques dizaines d'habitants du quartier des bords de Loire de transformer, l'été dernier, une parcelle locale inexploitée en jardin collectif. « Cette initiative a mis en contact toutes les générations, se réjouit Chrystèle Sala, directrice du centre social, et démontré que jeunes et moins jeunes, issus essentiellement de la population maghrébine, souhaitent créer des liens par le biais d'actions externes à leur quotidien qui, en outre, améliorent de façon significative leur cadre de vie. »

•• Mâcon-Davayé (Saône-et-Loire)

Gravir les montagnes de l'incompréhension



Premier club d'escalade de Saône-et-Loire, le Bidoigt, de Mâcon-Davayé, ne compte aucun habitant des ZUS (zones urbaines sensibles) parmi ses membres, alors que des jeunes interrogés se disent intéressés par cette activité. Le conseil régional a alloué à l'AEFTI, Association pour l'Enseignement et la Formation des Travailleurs Immigrés et leurs familles, 2 000 euros (FAP) pour initier neuf collégiens et lycéens turcs à l'escalade. « Ces jeunes peinent à s'intégrer au mode de vie français, reconnaît Patrick Allier, directeur de l'AEFTI. Il faut leur prouver que la discrimination n'est pas fatale en les responsabilisant, en leur montrant qu'il faut avoir confiance dans les autres, notamment les jeunes Français du club avec qui ils ont commencé à apprendre l'esprit de solidarité. »

•• Plombières-lès-Dijon (Côte-d'Or)

Se jeter à l'eau pour mieux se connaître



À Plombières-lès-Dijon, l'eau est un élément fédérateur. Depuis septembre, l'association Pirouette Cacahuète convie, une fois par mois, petits et grands à participer à des rencontres et animations sur le thème de l'eau sur l'Ouche et le canal de Bourgogne. « Ce projet a coïncidé avec l'arrivée soudaine de 500 nouveaux habitants, explique Cécile Artale, formatrice de ces "Dimanche Famili'eau". L'idée est de leur permettre de s'intégrer rapidement et au maximum à la vie en communauté. L'objectif ultime est qu'un maximum de personnes participe à la grande fête finale de l'eau, le 9 juin prochain. ». Le conseil régional a appuyé l'initiative pour un montant de 2 180 euros (FAP).

•• Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire)

Conjurer le racisme dès le plus jeune âge



Les émeutes de banlieue de novembre 2005 ont fait bouger les choses à Montceau. Le quartier HLM du Bois du Verne se dote ainsi de son premier service public, un local dédié à la petite enfance. « Face à la montée du racisme, la municipalité se devait de réagir en déconcentrant les services dans les quartiers, explique Marguerite Planchon, responsable du pôle solidarité à la mairie. Les enfants d'origine étrangère rencontrent des difficultés à apprendre le français. En fréquentant, dans ce local, des petits camarades francophones, ils vont se familiariser à notre langue et bénéficient d'activités d'éveil. Les parents, eux, pourront s'informer auprès des assistantes maternelles. C'est en quelque sorte une passerelle entre les populations ». Le conseil régional a financé 50 % de la réalisation, pour un montant de 6 500 euros (FIP).

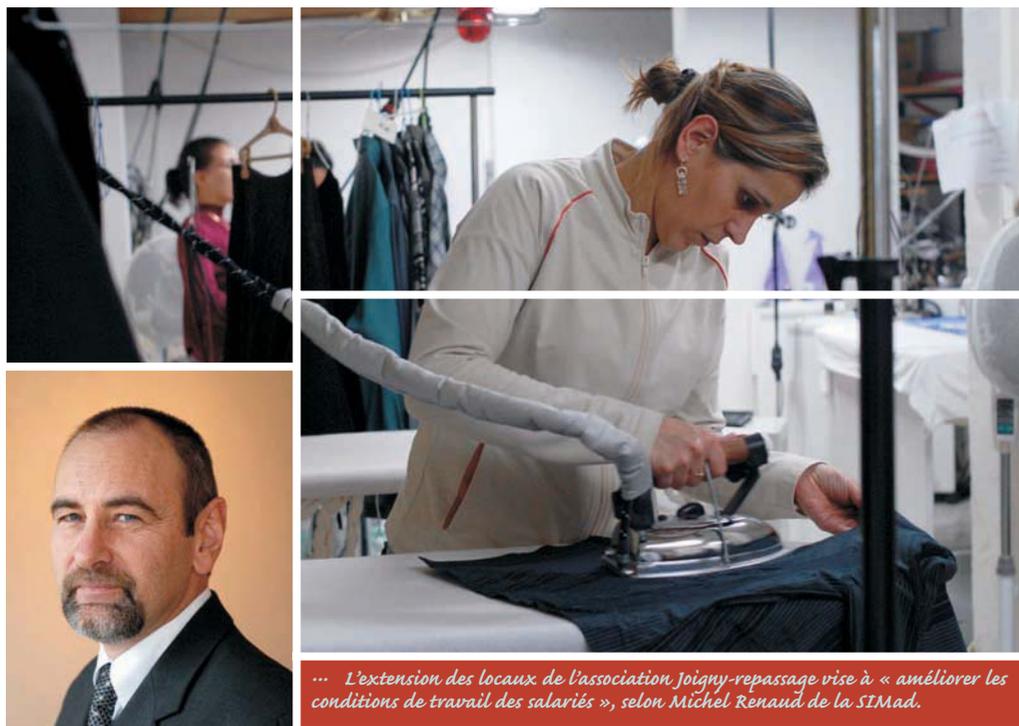
••Dijon (Côte-d'Or)

Favoriser le brassage des cultures

Pas facile de cohabiter dans un quartier où pas moins de vingt cultures se côtoient quotidiennement ! C'est dorénavant chose possible grâce à la conversion, en juillet dernier, de l'ancienne cuisine intergroupes scolaires de la Fontaine d'Ouche, à Dijon, en Maison de quartier. Jeunes et moins jeunes s'y réunissent pour y mettre au point ensemble toutes sortes d'activités. « *Il ne s'agit ni d'un nouveau centre social ni d'une MJC*, commente André Gervais, adjoint au maire délégué à l'aménagement. *Nous avons voulu simplement créer un lieu de rencontres intergénérationnelles et interculturelles, et nous y sommes parvenus !* » 15 000 euros (FIP) ont été alloués par le conseil régional pour mener à bien cette réalisation et l'intégrer parfaitement dans l'environnement urbain.



... La Maison de quartier est un nouveau lieu de rencontres intergénérationnelles et interculturelles, pour André Gervais, adjoint au maire de Dijon.



... L'extension des locaux de l'association Joigny-repassage vise à « améliorer les conditions de travail des salariés », selon Michel Renaud de la SIMad.

••Joigny (Yonne)

Recoudre le tissu social

Grâce à la SIMad, Société immobilière de la Madeleine et principal bailleur social de la ville, l'association Joigny Repassage vient de se doter d'une surface de 50m² consacrée à un tout nouveau bloc sanitaire ainsi qu'à un atelier couture qui s'ajoute au local dédié jusqu'à présent au repassage public. Le conseil régional a couvert 50 % des 14 000 euros investis (FIP). « *Cette extension va améliorer les conditions de travail du personnel, sous contrats aidés, et permettre à davantage de personnes de sortir de la spirale de l'exclusion*, commente Michel Renaud, directeur général de la SIMad. *Une ou deux personnes devraient être recrutées quand nous aurons acquis une machine à coudre !* »

••Mâcon (Saône-et-Loire)

Mieux comprendre le monde sur les ondes

En juillet dernier, sur l'initiative de l'association CLEM (Centre de loisirs et d'éducation) de Mâcon, quelque cent enfants et adolescents des quartiers d'habitat social se sont familiarisés à l'animation d'une émission sur Radio Zoom FM. Responsable du projet, Yannick Bressaud-Govoy a voulu ainsi « *donner aux jeunes des clés de compréhension du monde en croisant les différentes sources d'information pour qu'ils se forment leur propre opinion.* » L'aide régionale de 5 000 euros (FAP) a servi à acheter du matériel et à financer les salaires de deux animateurs.

(1) Les dispositifs FIP et FAP sont explicités en pages 16-17



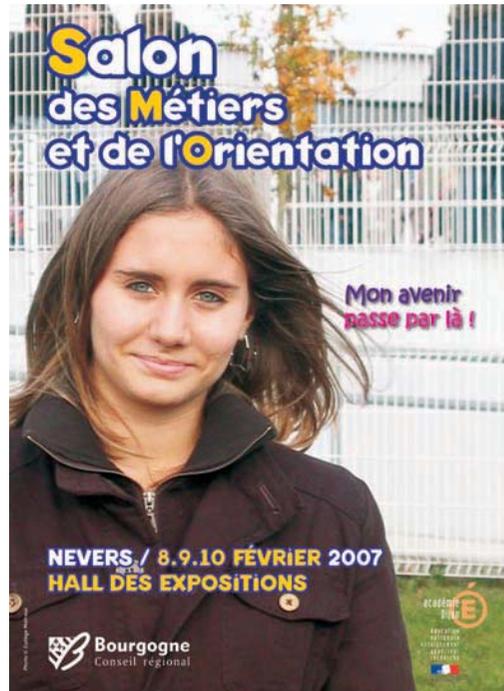
... Yannick Bressaud-Govoy donne « les clés de l'info » à une centaine de jeunes de Mâcon, pour les aider à décrypter l'actualité.

••Orientation

Découvrir concrètement les métiers

Dans le but d'informer et d'orienter le plus efficacement les élèves de la 5^e à la terminale, le conseil régional, en concertation avec les autorités académiques, apporte son soutien à des salons départementaux "labellisés".

➤ Cette "labellisation", accordée en fonction de critères précisés par une charte, et qui s'inscrit dans le cadre du Plan régional de développement des formations (PRDF), vise à donner à tous les jeunes bourguignons les mêmes chances d'accéder à des informations de qualité sur les métiers. Elle harmonise aussi les pratiques départementales au regard des priorités régionales, encourage les innovations et donne une large initiative aux acteurs locaux en termes d'accueil, d'information et de sensibilisation. « La particularité de ces salons réside dans l'organisation de mises en situation professionnelles concrètes qui permettent aux élèves de découvrir un métier », précise Laurence Ducreux, inspectrice de l'Éducation nationale et coordonnatrice du salon de Nevers. Les élèves de 3^e et de seconde sont le cœur de cible de ce salon. « Ces deux années sont des paliers décisifs dans l'orientation ; les élèves doivent s'engager dans une voie générale ou technologique, engager une seconde professionnelle s'ils veulent préparer, par exemple,



... En soutenant les salons départementaux de l'orientation, le conseil régional favorise la découverte des métiers par les élèves. Cet objectif est inscrit dans le Plan régional de développement des formations.

un BEP ou un CAP », précise Laurence Ducreux. Le salon s'attache à ouvrir des voies sur le maximum de secteurs professionnels, du bâtiment, de l'industrie, de la métallurgie, à la santé, aux services à la personne, à la communication ou l'informatique. ●

Les salons labellisés en Bourgogne

- La vie des métiers Parc des expositions, Chalon-sur-Saône, du 30 janvier au 04 février
- Salon des métiers et de l'orientation, Centrexpo, Nevers, du 08 au 10 février
- Salon des métiers et de l'orientation, lycée Montchapet, Dijon, 09 et 10 février
- Village des métiers, lycées Janot et Curie, Sens, du 15 au 17 février

••Insertion professionnelle

Créer une synergie entre le lycée et l'entreprise

➤ Le 16 novembre, l'association Cap Nord, qui fédère des représentants d'entreprises de la zone d'activités économiques (ZAE) de Dijon, et le lycée Gustave-Eiffel,

établissement à vocation technologique, ont signé une nouvelle convention de partenariat. Plus de 1 200 élèves, 150 enseignants et 400 entreprises sont concernés. Les industriels s'enga-

gent à offrir des stages aux lycéens. En contrepartie, le lycée met en ligne sur son site Internet les offres d'emploi des membres de l'association. Les contrats de partenariat technique permet-

tent aussi aux étudiants de découvrir le matériel de pointe et des techniques industrielles qu'ils ne peuvent appréhender avant leur entrée sur le marché du travail. ●

•• Lycées

Le développement durable dans treize lycées de la Région

Un Agenda 21 est un programme d'actions en faveur de la préservation de la Planète et de ses habitants. Il peut être national, régional, local. Le conseil régional de Bourgogne l'expérimente dans treize lycées.

➤ Proviseur du lycée polyvalent Louis Davier, de Joigny (Yonne), Gérard Calpéna rappelle qu'avant même l'essor du développement durable, l'établissement traitait ses déchets, recyclait les pneus de la section automobile et les ordinateurs obsolètes... L'Agenda 21 formalise les actions. Le lycée

vient ainsi d'acquérir une voiture hybride (essence-électricité). « *Même si le conseil régional l'a financée à 50 %, le montant de l'achat reste, pour nous, une dépense importante mais nous en avons fait un acte volontariste* ». Le lycée cède ses huiles de friture à un agriculteur qui les utilise comme carburant d'exploitation.

Les terrains en jachère vont être fleuris avec l'aide du conseil régional et les eaux de pluies récupérées en utilisant le vide sanitaire de certains bâtiments. Les élèves accompagnent et suivent les projets en publiant un mensuel de 4 pages sur papier recyclé, *Le P'tit Davier en mode Nature*.



... Gérard Calpéna, proviseur du lycée Louis Davier, de Joigny, a lancé un projet de voiture hybride dans le cadre de l'Agenda 21.

Véhicules propres pour petits trajets

Dirigé par Claude Berthaud, le lycée agricole de Quétigny avait aussi déjà inscrit le développement durable dans le quotidien (récupération des papiers, sensibilisation à la consommation d'énergie). Son Agenda 21 le conduit à passer aux transports "propres" et à utiliser des véhicules électriques pour les courtes distances, le gaz naturel pour les autres. Il pratique une gestion différenciée des espaces verts selon leur nature et leurs spécificités (caractère patrimonial, par exemple). Il va créer un dispositif de récupération des eaux pluviales avec l'aide du conseil régional. Il modernisera aussi les serres et remplacera le chauffage au fioul par l'énergie solaire et le gaz. ●

en bref

> "Coup de cœur" intergénérationnel

En mal de travail pendant l'été, des jeunes Bourguignons de 15 à 16 ans ont mis en place un projet solidaire avec l'aide d'une animatrice du centre social de Saint-Pierre-Le-Moutier (Nièvre). L'idée : aller à la rencontre des personnes âgées en effectuant gracieusement de menus travaux tels que le désherbage, le jardinage ou encore le rangement des greniers et caves. Retenu dans le cadre du programme « Envie d'Agir » au niveau national, leur projet a reçu le prix "Coup de cœur" décerné par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

> Creusot Défi 2000 récompensé

Creusot Défi 2000 a été consacré lauréat national 2006 de l'appel à projets "Fais nous rêver" dans la catégorie "Sport et Insertion professionnelle". Meilleure initiative parmi celles de 25 associations, Creusot Défi 2000 s'est distingué par sa formation au BAPAAT (Brevet d'Aptitude Professionnel d'Assistant Animateur Technicien). Cette initiative d'éducation par le sport est destinée aux personnes en voie d'insertion sociale et professionnelle. Dix des 13 stagiaires 2006 ont obtenu le BAPAAT. Tous, y compris les non-titulaires du BAPAAT mais qui ont obtenu parallèlement le BAFA (Brevet aux fonctions d'animateur), ont trouvé un emploi. www.cd2000.fr

De l'Agenda 21 local à l'Agenda 21 lycéen

L'Agenda 21 peut être élaboré et porté par une collectivité (Etat, Région, communauté de communes, commune), une entreprise, et, grâce au conseil régional de Bourgogne, par un lycée. Dans ces établissements scolaires, les actions ont pour objectif de faire prendre conscience aux élèves que nos progrès s'acquiert au détriment de notre environnement et du bien-être d'une grande partie de la population mondiale. Aussi, est-il important de développer chez les jeunes les valeurs de responsabilité, de solidarité et de les convaincre qu'ils peuvent contribuer à un autre développement.



... Chantal Andriot, PDG de Tolix

Tolix Le fabuleux destin d'une chaise sans prétention

Qui ne s'est pas déjà assis sur une chaise Tolix ? Créée à Autun au début du XX^e siècle, cette chaise anonyme, devenue populaire, fait partie de notre patrimoine.

Tolix et sa chaise métallique, conçue entre 1925 et 1930 par l'artisan autunois Xavier Pauchard, connaissent un fabuleux destin. Des années 1930 à aujourd'hui, cette chaise et ses sœurs n'ont cessé d'occuper notre espace. Pendant 50 ans, la chaise Tolix équipe terrasses de cafés, squares, jardins, salles des fêtes et hôpitaux, mais aussi le paquebot Normandie en 1935 ou l'exposition universelle de 1937. Avec la reconnaissance du monde de la décoration, elle intègre notre intérieur, dans les années quatre-vingt. En vingt ans, elle fait le tour des pièces. Depuis 2000, on la trouve dans les catalogues et magazines de décoration. Elle s'affiche dans la publicité, au cinéma (le prochain Harry Potter).

Elle est tout à la fois objet de mémoire, objet du quotidien, objet de culte pour les amoureux du mobilier métal, objet « tendance » à Paris comme à New-York... Et enfin, objet du patrimoine. Deux des créations de Xavier Pauchard sont entrées dans les collections du Mobilier national. Jamais un mobilier créé par un industriel n'avait connu cette consécration.

Les marques de fabrique

C'est à Autun que s'est écrite la belle histoire de Tolix. Aujourd'hui encore, toutes les chaises y sont produites à partir de tôles qui sont embouties pour créer des pièces que les ouvriers soudent, polissent, vernissent, peignent ou galvanisent... à la main. Un travail artisanal, répétant

les gestes traditionnels, qui donne à chaque chaise un caractère unique. « *Les amateurs de mobilier métal sont attachés aux soudures apparentes, aux nuances du métal obtenues grâce au polissage manuel* », souligne Jean Burgaud, directeur technique et associé. « *Ce sont les marques de fabrique de Tolix* », affirme Chantal Andriot, l'actuelle PDG. En 2002, elle reprend l'entreprise, alors en liquidation judiciaire. Avec son associé, elle ose innover tout en conservant le style Tolix. L'entreprise diversifie son nuancier, multiplie les matières travaillées, fait le pari du béton fibré pour développer des mobiliers de jardin, met sa palette de savoir-faire au service de designers de plus en plus nombreux. La belle histoire de Tolix se poursuit. ●

Tolix s'expose

À l'occasion de la célébration cette année de son 30^e anniversaire, le Centre Beaubourg consacra un accrochage à l'Exposition universelle de 1937. Il y présentera la chaise « AX », conçue spécialement par Xavier Pauchard pour équiper les espaces publics de cette exposition.

À Dijon, la Région organise une exposition sur la chaise du 19 au 27 avril 2007.

À cette occasion sera présenté *Inoxydable Tolix*, un livre de Brigitte Durieux sur l'histoire de cette chaise. Sortie prévue mi-avril aux Editions de La Martinière.

Vous possédez du mobilier Tolix ? Cette chaise vous évoque des souvenirs ? Le conseil régional lance un appel aux Bourguignons pour collecter du mobilier (chaises, fauteuils, meubles de rangements), des témoignages et documents pour cette exposition. N'hésitez pas à nous le faire savoir en envoyant un message à : contact@cr-bourgogne.fr

Champion du monde !

La victoire suprême d'un de leurs chevaux en concours complet en octobre a mis la Bourgogne en lumière. En simples passionnés, Hugues et Michèle Baudvin s'adonnent depuis douze ans à l'élevage à Beurizot, en Côte-d'Or.

Le couple Baudvin n'est pas éleveur de profession. Michèle est infirmière, Hugues est professeur de français. Passionnés de chevaux, ils ont quitté Dijon il y a une quinzaine d'années pour s'installer à Beurizot et se lancer dans l'élevage. Si Hugues assure que « n'importe qui peut produire un champion », n'importe quel cheval n'est pas champion du monde ! Tout commence par la sélection des ascendants : « la mère apporte beaucoup plus que le père, sur le plan mental et comportemental ». Le couple a eu le nez fin d'acquiescer dans la Manche une jument de race selle française au nom mexicain, Oaxaca (prononcez Oaraca). Un premier signe montre que le choix est judicieux : Yannick, la fille cadette des Baudvin, glane une double place de vice-championne de France et d'Europe junior de concours complet. En 1998, Oaxaca est saillie par un étalon pur sang, Hand in Glove. Le croisement

donne naissance à Lord de Lignière, du nom du hameau



de l'élevage. L'union de Hand in Glove avec une sœur d'Oaxaca, Valika, donne Lollipop. « Le succès est une combinaison d'un ensemble de paramètres », note Hugues. La recette ? « Un bon maréchal-ferrier, un bon vétérinaire, de bons conseils, un bon cavalier... et un peu de

chance ». La recette des Baudvin fait ses preuves. Les deux chevaux enchaînent des places d'honneur. Puis vient le couronnement. Monté par le cavalier Aurélien Kahn, Lord apporte à la Bourgogne son premier titre de champion du monde en équitation.

Au seuil de la retraite, les Baudvin veulent poursuivre la même stratégie : « Nous ne prenons que des étalons pur sang pour leur classe de galop et leur résistance ». Ils ne gardent que les juments pour la reproduction. C'est ainsi que le hongre Lord de Lignière est devenu la propriété d'un autre couple bourguignon, Marielle et Etienne Grivot, viticulteurs à Vosne-Romanée, passionnés de concours complet. La lignée choisie par les Baudvin pourrait réserver d'autres belles surprises. Oaxaca a engendré cinq mâles et une jument, Valika, quatre juments et un mâle. ●

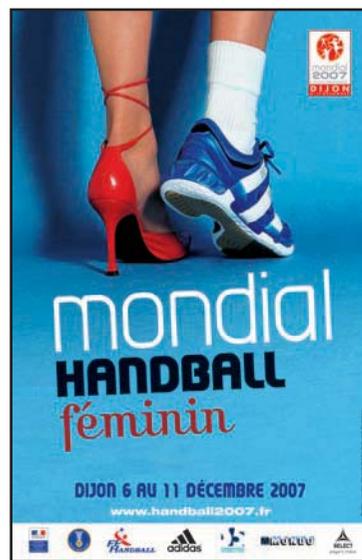


... Ci-dessus, Lord de Lignière à l'œuvre. En haut, à droite, Aurélien Khan et Lord à la fin de l'épreuve de sauts d'obstacles. En bas à droite, Thierry Touzaint, entraîneur national de concours complet, Yannick et Michèle Baudvin, éleveurs de Lord, Mathilde Grivot, Valérie Kahn, Marielle et Etienne Grivot, propriétaires de Lord.

Le mondial de handball féminin à Dijon

Dijon accueillera, du 6 au 11 décembre 2007, le "tour principal" du championnat du monde de handball féminin qui désignera les participants à la phase finale qui se déroulera à Paris. La capitale bourguignonne a préparé la population à cet événement et des manifestations auprès des jeunes associant tous les clubs de handball de Bourgogne ponctueront l'année 2007. Le dimanche 7 janvier, une grande fête populaire pour le handball féminin s'est tenue à Dijon. Au programme : un match opposant le Cercle Dijon Bourgogne au club de Mios, leader du championnat de division 1 féminine. Y était convié un

large public de jeunes venus de toute l'agglomération dijonnaise. À la mi-temps, Safia Otokoré, conseillère régionale déléguée à la jeunesse, au sport et à la lutte contre les discriminations, a signé quatre conventions. La première avec le président du comité d'organisation du mondial de handball féminin, Jean Royer, pour officialiser le soutien de 180 000 euros de la Région à ce grand événement sportif. La seconde avec la ligue de handball de Bourgogne pour 200 000 euros, la troisième avec le Dijon Bourgogne Handball pour 75 000 € et la quatrième pour 93 000 euros avec le Cercle Dijon Bourgogne en faveur du sport de haut niveau. ●



... Affiche du mondial de handball féminin.

..cyclisme

Le Tour de France en deux étapes et quatre villes

Après, en 2006, un contre-la-montre individuel entre Le Creusot et Montceau-les-Mines, le Tour 2007 disputera en Bourgogne deux étapes en ligne dès la première semaine de course. Le soir du 11 juillet, le peloton arrivera à Joigny (Yonne). Le 12, il parcourra 184 km entre Chablis (Yonne) et Autun (Saône-et-Loire), à travers le Morvan. Le 13, partis de Semur-en-Auxois (Côte-d'Or), les coureurs franchiront le Mâconnais pour rejoindre Bourg-en-Bresse. Joigny, Chablis, Semur accueillent le Tour pour la première fois. Ville-étape en 1998, Autun avait vu la victoire du géant suédois Magnus Backstedt.

••Création théâtrale

La compagnie *En attendant* cultive le jeune public

En attendant fête ses cinq ans, avec la création de *Même pas mort !* au festival jeune public de Dijon *A pas contés*, jusqu'au 3 mars. Une compagnie reconnue en France et à l'étranger, mais encore trop peu programmée en Bourgogne.

Étiqueter "jeune public" la compagnie *En attendant*... pourrait paraître une évidence. Sept créations pour le jeune public – dont *Acorps*, *Là où souffle le vent*, *Des jours plus vastes et plus intenses* –, des ateliers en milieu sco-



... Jean-Philippe Naas

laire, une reconnaissance par les scènes labellisées "jeune public", jusqu'à Montréal : le travail de Jean-Philippe Naas témoigne de son intérêt pour les jeunes spectateurs. Un parcours logique pour cet "amateur" qui mêle les pratiques du théâtre, de la danse contemporaine et du yoga. C'est par plaisir qu'il est

venu à la mise en scène, après avoir notamment programmé des spectacles pour les jeunes et géré la compagnie "jeune public" *L'Artifice* de Christian Duchange.

Mais ce jeune homme "boulimique", qui a déjà créé dix spectacles, refuse de se laisser enfermer. Il monte notamment *Derniers remords avant l'oubli* de Jean-Luc Lagarce et travaille sur une nouvelle création pour les "grands". Un travail complémentaire. « *Mes spectacles pour enfants sont nourris de l'univers des adultes et mon travail en direction du jeune public influence ma façon de faire du théâtre pour adultes, particulièrement la nécessaire prise en compte du spectateur* », souligne Jean-Philippe Naas.

La voie du corps

En quête de "son théâtre", il explore des univers artistiques différents : jeu d'acteurs sur des textes littéraires – Alberto Moravia pour *ANI-maux*,



principe de la mise en scène forment son "vocabulaire théâtral".

Même pas mort !, sa dernière création, est un spectacle sans texte, comme pour mieux explorer l'expressivité des corps, écrit avec son équipe : ses comédiens parmi lesquels Aude de Rouffignac qui est de tous ses voyages, une plasticienne et un musicien dont il s'est entouré récemment. Il est question du travail de deuil, « *de la tension entre le besoin de solitude et le besoin de sentir les autres près de soi. Un spectacle pour lutter contre nos peurs, pour donner envie de s'aventurer dans le monde.* » ●

Marguerite Yourcenar –, travail sur les ombres, avec les marionnettes puis la danse. Petit à petit, il trouve sa voie. Une approche sensible, émotionnelle du théâtre où le corps – vecteur de sens –, la construction de soi et le rapport à l'autre comme fil rouge, le dépouillement comme



... En attendant travaille sur le langage du corps, vecteur de sens.

•• Résidences chorégraphiques

La danse contemporaine pour tous !

La danse contemporaine est une danse ouverte à tous, mais méconnue. Le conseil régional facilite l'accès du public en soutenant le travail des compagnies.

Peu de compagnies de danse contemporaine font le choix de la Bourgogne et peu de lieux de spectacles dans notre région osent mettre la danse contemporaine à l'affiche. La Région a donc décidé, l'an dernier, d'aider des projets de résidence chorégraphique. Le principe : la compagnie travaille pendant trois ans sur une ou plusieurs créations dans un lieu où elle répète et présente son travail. L'objectif : aller à la rencontre du public pour le sensibiliser à cet art, et développer l'offre de spectacles en région. Depuis la saison 2005-2006, deux compagnies ont élu domicile à l'abbaye de Corbigny dans la Nièvre – *Les Alentours Rêveurs* de Serge Ambert – et à l'ARC au Creusot, – *Le Grand Jeté!* de Frédéric Cellé –, qui déjà cherche un lieu pour s'installer... définitivement.

Le Grand Jeté ! sur les routes

« Grâce à la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et à la Région, on voit une compagnie qui se bouge, la nôtre ! », lance fièrement Frédéric Cellé, fondateur du *Grand Jeté!*. C'est vrai. Depuis sa création en 2002, et en "résidence association" depuis 2005 pour trois ans, la troupe enchaîne spectacles, ateliers, stages de formation et des "impromptus", des prestations dans des supermarchés, maisons de retraite, de repos... « Nous n'arrivons pas à répondre à toutes les demandes ! Les écoles, les adultes amateurs nous sollicitent. Cet engouement est compréhensible car nous proposons un langage corporel avec des mouvements quotidiens

parfaitement accessibles ». *Lâches*, la dernière création de la compagnie, sera donnée au Creusot le 14 mars (20h30 à l'ARC).



... A gauche : La féture du papillon de la compagnie Les Alentours rêveurs.
A droite : Poursuites de la compagnie Cellé.

Une création partagée

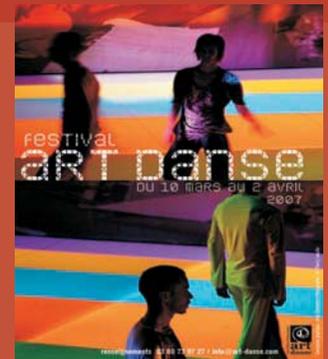
La compagnie *Les Alentours Rêveurs* est implantée à l'abbaye de Corbigny (Nièvre) depuis septembre 2006. « C'est un lieu en parfaite adéquation avec ma recherche artistique », se réjouit Serge Ambert, fondateur. Une relation étroite lie la Région avec le chorégraphe, déjà partenaire de la Maison de la Bour-

gogne à Prague, en République tchèque. Il s'est vu attribuer une aide de 15000 euros pour son travail sur le territoire et la création du



spectacle *Solitude(s)* en 2006. Et si la recette du succès résidait dans le concept de répétitions publiques, où tout amateur pourrait suivre l'évolution d'une création ? Telle est l'ambition du spectacle *Desirata* de Serge Ambert et de la troupe de l'Ensemble 21, un quatuor dijonnais de musique contemporaine, qui sera présenté en octobre prochain. ●

FESTIVAL ART DANSE 2007



La 19^e édition du festival Art Danse, organisée du 10 mars au 2 avril 2007 par Art Danse Centre de Développement Chorégraphique Dijon Bourgogne, associe une nouvelle fois des compagnies de renommée nationale et internationale et des chorégraphes à faire découvrir, venant de France, d'Italie, de Belgique, des Pays-Bas. Cette programmation met un accent particulier sur la relation de la danse avec d'autres disciplines artistiques : les arts plastiques, la création musicale et la littérature. Deux résidences sont organisées en amont de Festival et quatre créations seront présentées. Renseignements : www.art-danse.com

Des écrivains à la rencontre des lycéens



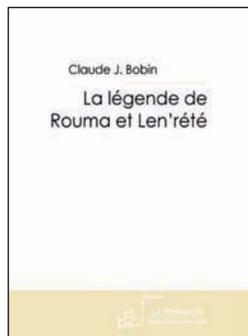
... Valérie Sigward à la rencontre des lycéens.

Pour la seconde année, le conseil régional organise le Prix littéraire des lycéens et apprentis de Bourgogne. Dix auteurs sont en compétition : Laurent Gaudé (*Eldorado*), Alain Monnier (*Givrée*), Fatou Diome (*Kétala*), Moussa Konaté (*L'empreinte du renard*), Julien Bouissoux (*Une odyssée*), Olivier Maulin (*En attendant le roi du monde*), Valérie Sigward (*La fugue*), Frédéric Boudet (*Invisibles*), Jeanne Benameur (*Présent*), Pascal Garnier (*Comment va la douleur*). Quarante-trois lycées et CFA participent à cette opération qui vise à faire découvrir la littérature contemporaine aux adolescents, développer leur goût pour l'écrit et le débat. En janvier dernier, deux écrivains - Valérie Sigward et Olivier Maulin - sont allés à la rencontre des jeunes dans les quatre départements. Le Prix littéraire sera décerné à l'Auditorium le 25 mai.

À lire

La légende de Rouma et Len'rété

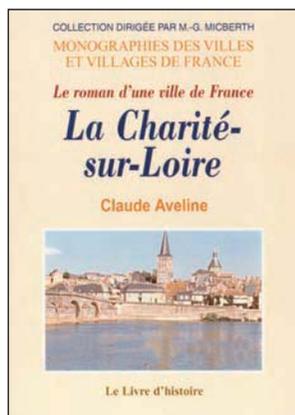
Cet auteur bourguignon puise son inspiration dans la science-fiction et les grandes sagas familiales, mais aussi dans les affres d'une adolescence tourmentée, dont il avoue ne pas être tout à fait sorti. Son ouvrage nous plonge dans une fable épique et fantastique, où deux hommes, Rouma et Len'rété vont, à l'épreuve de la mort, redécouvrir le goût de la vie et de l'amour dans l'univers mystérieux d'un monde datant de 20000 ans.



Par **Claude J. Bobin**, éditions

Le Manuscrit. 14,90 €. Pour commander l'ouvrage : www.manuscrit.com

Le roman d'une ville de France



Rédition d'un ouvrage paru en 1968 qui évoque la vie de La Charité-sur-Loire et de ses habitants au fil des siècles. Cette saga territoriale de fiction, basée sur de minutieuses recherches historiques, retrace événements marquants, époques et personnages illustres – Jeanne d'Arc, Bussy Rabutin, Hyde de Neuville ou Fouché – et modestes comme la

majorité des Charitais qui ont fait de la cité ce qu'elle est devenue au fil des siècles.

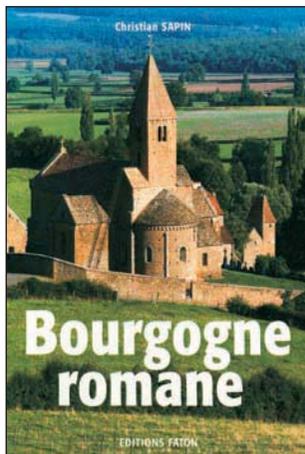
Par **Claude Aveline**, éditions *Le Livre d'histoire*. 23 €. Pour commander l'ouvrage : www.histo.com

Courir dans les bois sans désespérer



Sylvie Aymard vit en Bourgogne, son premier roman raconte l'histoire d'une jeune fille qui ne trouve pas sa place. « Elle attendra le temps qu'il faut pour fuir. Tout est bon à vivre, même la peur pour se tirer d'affaire. Dans sa course, elle croise les autres : les dérisoires, les remarquables. Jusqu'au jour où un homme posera sa grande main sur elle pour l'arrêter. Cet homme c'est Nathan : un scintillement

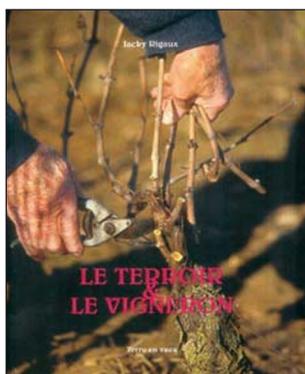
bref, un éclat d'amour. Puis la nuit noire. Courir dans les bois ou courir ailleurs pour tomber finalement sur soi. Pour s'en réjouir. Pour comprendre que rien ne dure, ni la lumière, ni la nuit. » Par **Sylvie Aymard**, éditions *Maurice Nadeau*. 14 €.



Bourgogne romane

Le livre de Christian Sapin – archéologue et historien d'art, directeur de recherche au CNRS – est le premier ouvrage complet sur la Bourgogne romane. Un texte approfondi, accompagné de plans et de photographies permet de découvrir la richesse de toutes ces églises. Des cartes proposent des circuits de visites dans les villes et

les campagnes de l'ancien duché. Par **Christian Sapin**, éditions *Faton*. 94 €.



Le terroir et le vigneron primé !

Nous avons évoqué dans notre numéro de juillet-septembre 2006 la sortie de l'ouvrage de Jacky Rigaux, *Le terroir et le vigneron*. Il a été récompensé par les Gourmands

Awards 2006, meilleur livre 2006 sur les vins français.

À écouter

Eugène Foveau, le cornettiste du siècle

Rédition d'archives 78 tours du célèbre cornettiste dijonnais, né en 1886. Considéré comme le fondateur de l'école française de trompette, il eut comme élève Marcel Caens, Roger Delmotte et Pierre Pollin. Il fut cornet solo à l'Opéra de Paris et à la musique de la Garde républicaine. Ces archives, qui n'ont jamais été publiées en CD témoignent de la virtuosité de cet interprète mythique. À ne manquer sous aucun prétexte !

Chez **Vivartis**. 15 €. Pour commander le CD : **Vivartis, 9, rue Jules Mercier à Dijon** ou vivartis@wanadoo.fr



Théâtre

• **Du 13 au 16 mars**

Dijon, Théâtre du Parvis-saint-Jean **Les Aberrations du documentaliste.**

Ce spectacle conçu pour l'acteur Jacques Fornier et de minuscules et étranges marionnettes arrive enfin en Bourgogne. À pas feutrés, le public est conduit au cœur d'une spirale où se dresse le décor, un jeu d'ombres et de transparences révèle progressivement les rayonnages d'une bibliothèque...

• **17 mars, 20h**

Nevers, Maison de la culture et de la Nièvre

Ça ira quand même.

Nous vivons un moment politique étrange, où l'indignation et la résignation face au monde font bon ménage, et semblent même se nourrir l'une de l'autre.

• **20 et 22 mars, 20h45 – 21 mars, 19h**

Auxerre, Le Théâtre **Bougouniéré invite à dîner.**

Ce spectacle de BionBa, structure malienne de création artistique et d'action culturelle propose un kotéba, une satire sociale jouée sur le mode burlesque dans les villages d'Afrique de l'ouest.

• **31 mars, 20h**

Le Creusot, l'Arc

Aujourd'hui, c'est Ferrier !

Une tornade ! Pétillante et fantasque, pleine de punch... Julie Ferrier compose avec le destin de ses personnages. Son spectacle, véritable performance, est drôle et grinçant, juste et tendre, sans retenue aucune.

• **Mardi 3, mercredi 4 avril**

Chalon-sur-Saône, Espace des Arts **De l'Omme.**

De l'omme est l'histoire d'une disparition. Celle d'une simple lettre qui dit tout de la noblesse perdue d'une espèce – Umaine – qui ne mérite peut-être déjà plus le H majuscule qui couperait sa tête devenue folle. Un drôle de jeu encyclopédique qui tient à la fois du carnaval des Hanimaux, du grand bazar de l'humanité en déroute.

• **5 et 6 avril**

Dijon, Grand Théâtre

Eva Peron.

Pour les Argentins des années 1950, Eva Peron, c'est Evita, la femme vénérée du dictateur Peron. Dans la version de Copi, elle engendre la cascade. Pièce en espagnol, surtitrée en français, où tous les rôles sont joués par des hommes.

Expositions

• À partir de février 2007

Mâcon, musée des Ursulines Pierre Székely.

Découvrez la salle consacrée à l'œuvre graphique de Pierre Székely, célèbre artiste hongrois émigré en France après la guerre. Ses œuvres seront présentées à tour de rôle dans la crypte du musée.



• 17-18 Mars

Saint-Ambreuil, château de La Ferté (Saône-et-Loire) Land art.

Dans le cadre de la foire aux plantes rares et jardins d'agrément, un artiste de land art réalisera une œuvre sur le site du château de la Ferté. Curieux et amateurs pourront aussi assister aux interventions et conférences sur les jardins bio, les plantes aromatiques...

Pour toute information : ramalhosa.georges@neuf.fr

• Jusqu'au 18 avril

Dijon, musée, Jardin des sciences En... vol : l'art et la manière de voler.

Cette exposition de documents iconographiques, de maquettes, d'images, de vidéos... vous permettra de tout savoir sur le vol des oiseaux.

Festival

• Jusqu'au 03 mars

Le Creusot, L'Arc, scène nationale Escalaes francophones.

Cette première édition des Escalaes francophones est dédiée au Québec. Le foisonnement artistique du Québec reflète aussi son dynamisme : danse contemporaine, théâtre, musique, arts plastiques et littérature... mille et une manières d'initier à la rencontre avec ce petit coin du bout du monde dans la plus grande des fraternités.



Concerts

• 13 mars, 21 h

Montceau-les-Mines, L'Embarcadère La Camerata du philharmonique de Berlin.

La Camerata est le plus jeune

ensemble de musique de chambre de tous ceux issus du Philharmonique de Berlin. Le pilier central est formé du quatuor Timm rassemblé pour créer une nouvelle pratique de la musique de chambre. Ils interprètent Mendelssohn, Schubert et Brahms.

• 22 mars, 20h

Dijon, Auditorium Orchestre national de Russie. Direction : Mikhaïl Pletnev Piano : Nikolai Lugansky.

Interprétation d'œuvres de Tchaïkovski, Rachmaninov et Liszt par le célèbre interprète Nikolai Lugansky, lauréat en 1994, du dixième concours Tchaïkovski. Sa virtuosité, sa musicalité et sa technique évoquent le propre jeu du compositeur auquel il a le plus étroitement associé son nom : Rachmaninov.

• 23 mars, 21h

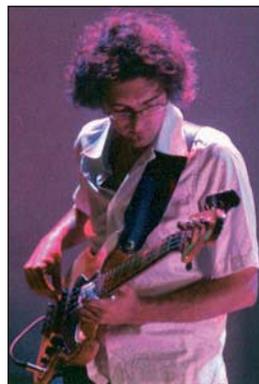
Nevers, café Charbon Akhbar.

Emmené par cinq improvisateurs, Akhbar ne connaît ni barrières esthétiques, ni contraintes formelles : une musique cross-over qui s'inspire de jazz, de musiques électroniques (house, techno, big beat) et de musiques traditionnelles (Maghreb, Inde, Europe centrale).

• 30 mars, 21h

Auxerre, jazz club United Colors of Sodom.

Né du mélange de deux scènes parallèles, rock et jazz, le décati United Colors of Sodom (UCS) conjugue l'intensité du métal et la chaleur vivante de l'improvisation.



• 31 mars, 19h

Auxerre, Le Théâtre Sylvain chauveau / Claire Diterzi.

Redécouvrir Depeche Mode grâce à Sylvain Chauveau, compositeur de musique contemporaine et minimaliste. Inclassable, inventive, rockeuse, Claire Diterzi, ex-chanteuse du groupe Forquette mi note, impose sa singularité avec des textes fluides, lumineux et lyriques.

• 11 avril, 20h

Talant, église Notre Dame

• 13 avril, 20h30

Buxy, église

Italie(s) !

Concerts associés de la Camerata de Bourgogne avec l'école de musique de Buxy autour d'œuvres de Vivaldi, Haendel et Forget.

Opéra-bouffe

• 31 mars, 20h

Dijon, Grand théâtre La Belle Hélène.

Le célèbre opéra bouffe de Jacques Offenbach dans une mise en scène d'Olivier Desbordes. Aidé par une formidable troupe de chanteurs, d'une drôlerie impitoyable, d'un petit orchestre soigné, Desbordes a réinventé le comique de l'œuvre

Danse

• 13 mars, 20h

Nevers, Maison de la culture et de la Nièvre

Plan B Tango.

Il y a parfois d'autres manières d'atteindre l'esprit du tango. Il est possible que la frontière entre le break dance et le tango ne soit pas si solide. Quand la route prévue ne te convient pas, il faut recourir au plan B, l'autre route...

• Du 27 au 29 mars

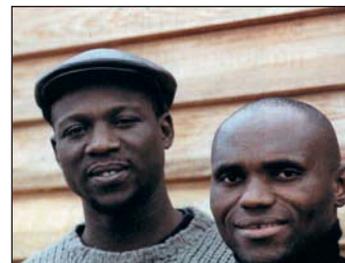
Le Breuil, Saint-Vallier, Le Creusot Artissim 2007, rencontres inter universitaires de danse.

Événement organisé par Et-les-dances, association des étudiants danseurs du Centre universitaire Condorcet, Artissim 2007 vise à rapprocher les professionnels des étudiants et du public autour de temps de spectacles, conférences et d'ateliers pratiques. Pour toute information : elg@cegetel.net

• 13 avril, 20h

Chalon-sur-Saône, Espace des arts Un pas de côté.

La danse de Salia Sanou et de Seynou Bor, originaires du Burkina Faso, n'est pas de la danse africaine ni de la danse moderne mais un hybride fascinant qui utilise pleinement les corps pour exprimer idées et émotions.



Assurer le présent, orienter l'avenir



L'exécutif du conseil régional, présidé par François Patriat, a bien été au rendez-vous du débat d'orientation budgétaire du 20 novembre et du vote du budget 2007 du 15 janvier. On ne peut en dire autant de l'opposition.

Ce budget sincère et dynamique traduit à la fois le respect des engagements de mandature, la prise en compte des transferts de compétences de l'acte II de la décentralisation imposés par l'Etat et la poursuite d'une politique active d'investissement.

C'est un budget de respect des engagements passés qui prend aussi en compte les besoins nouveaux.

C'est un budget sincère qui sera exécuté, comme celui de 2006 l'a été à plus de 90 %.

C'est un budget de maintien des grands équilibres financiers malgré les transferts vers les Régions de fiscalité injustes parce que non compensées par l'Etat.

L'opposition, que l'on a connue plus loquace, a brillé par l'absence de ses propos. À droite, pas un seul commentaire sur le budget, une seule attaque hors sujet qui a tourné court sur l'abbaye de Pontigny.

Pas de critique, pas de propositions, et pourtant un vote contre! L'esprit partisan de l'opposition l'a donc emporté sur l'esprit de responsabilité.

Côté gauche, la majorité a pris en compte la quasi-totalité des amendements proposés par le groupe Les Verts. Ils apportaient souvent des précisions utiles sur les programmes ou règlements d'intervention.

Mais notre différend demeure sur le soutien aux différents pôles de compétitivité – pôle nucléaire bourguignon et pôle Vitabora – et sur l'aide accordée à tous types de sport, mécaniques ou non. Ces divergences se sont traduites par l'abstention des Verts. Dont acte.

L'exécutif dispose donc d'un budget qui, sur le fond, n'a subi aucune critique dans l'enceinte régionale et qui va permettre à la Bourgogne de poursuivre son développement au profit de ses habitants.

La session du 19 février est l'occasion d'examiner trois autres dossiers essentiels: le contrat de projets Etat-Région, la convention portant sur les Transport Express Régionaux et, enfin, le « Plan climat ».

Si les deux premiers dossiers sont des rendez-vous habituels, - mais ô combien importants - de

négociations soit avec l'Etat soit avec la SNCF dans le cadre de la décentralisation, le troisième dossier démontre la volonté de François Patriat d'apporter une réponse concrète en Bourgogne à la problématique du réchauffement climatique.

Le budget 2007 consacré aux politiques environnementales dépasse pour la première fois les 10 millions d'euros. Il sera donc complété par des orientations programmatiques à court et moyen terme pour limiter sur notre territoire l'émission de gaz à effet de serre.

L'avenir de notre planète et de l'humanité dépend de l'effort de chacun, soyons-en tous convaincus. Pour notre part nous souhaitons que la Bourgogne soit exemplaire dans ce combat.

Michel Neugnot
Président du groupe socialiste
et radical de gauche

La réforme de la fiscalité en question



Nous voterons ce budget qui permet d'appliquer le programme sur lequel nous avons été élu en 2004. Hormis les contrats ressources auxquels nous sommes toujours opposés.

Néanmoins quelques remarques. Une augmentation au niveau de l'inflation soit, mais force est de constater que le pouvoir d'achat est la question première de nos concitoyens. Or, une grande partie de ceux-ci n'ont pas vu leurs revenus augmenter de 1,8 %.

L'Etat nous transfère les charges qui plombent nos budgets. Il nous transfère également des taxes injustes telles la TIPP.

Nous sommes à la veille d'échéances électorales essentielles et une réforme fiscale devrait être au centre des débats... Mais que voyons-nous ? Le Président de la République qui propose une nouvelle baisse des charges pour les entreprises,

quelques mois après que la cour des comptes ait démontré l'inefficacité de cette démarche pour le développement économique et l'emploi.

Pourtant aucun programme en capacité de répondre aux attentes des Français ne peut se réaliser sans prendre l'argent là où il est, c'est-à-dire vers le Nasdaq et les CAC 40 et non vers les couches moyennes comme l'a préconisé un responsable de parti la semaine dernière.

Nous avons pris connaissance de deux rapports qui viennent d'être rendus sur l'avenir de la fiscalité locale et le pilotage de la dépense publique.

Le premier, le rapport Richard, annonce clairement la couleur. Il faudrait réduire la dépense publique. Il part du postulat qu'on ne peut dépenser plus que l'on ne crée de richesses. Dès lors la question posée est celle du partage équitable de cette richesse.

Mais ce carcan idéologique ignore qu'une organisation proche de l'ONU vient de confirmer que 10 % de Français les plus riches détiennent 61 % des richesses nationales produites.

Le second rapport émane du CESR national qui avance des pistes intéressantes, telle que confier à chaque collectivité locale un panier d'impôts cohérents avec ses compétences. Pour nous, la clé de voûte de toute réforme fiscale doit prendre en compte les actifs financiers des entreprises - estimés aujourd'hui à près de 5 000 milliards d'euros, soit le double de la valeur du parc foncier, industriel et commercial du pays, soit près de 3 fois le PIB officiel de la France.

L'enjeu de 2007 est sans doute de ce côté-là.

Claude Pinon
Président du groupe communiste

La Région soutient le charbon !!!



Il n'a pas fallu longtemps après la sortie des Verts de la majorité pour que nos collègues illustrent ce qu'ils entendent par développement durable...

Lors de la session du 20 novembre, le développement durable a ponctué les interventions des élus régionaux.

Cela n'a pas empêché les mêmes de voter une motion soutenant l'exploitation du charbon de Lucenay dans la Nièvre, pour exploiter une mine à ciel ouvert et une centrale thermique au charbon.

Il est urgent d'agir contre le réchauffement climatique et, pourtant, le conseil régional soutient un projet qui aboutirait à des émissions massives de carbone !

Quelques semaines avant, le président Patriat avait déjà déclaré : « *je n'ai pas vu le film d'Al Gore mais je le ferai... Ce que j'ai vu hier, c'est Renault champion du monde... et derrière, il y a des emplois qui comptent autant que l'effet de serre.* »

Opposer respect de l'environnement et emploi ?

Cette vision est dépassée. Les Verts proposent d'agir contre le réchauffement climatique en créant des emplois.

Chez les artisans en lançant un chèque isolation pour les particuliers, dans les énergies renouvelables avec des prêts à taux zéro pour investir... Concilier création d'emploi et protection de la planète, c'est cela le développement durable !

Wilfrid Sejeau

Président du groupe Les Verts

Des impôts, encore des impôts, toujours des impôts...



La dérive des finances des régions

Lors de la dernière séance du Conseil régional, la majorité socialiste a taxé les Bourguignons de 12,3 M€ supplémentaires en augmentant le prix de l'essence et du gazole. Les communistes, qui ont voté cette augmentation, feraient mieux de mettre leur zèle au service des TER.

Depuis que les régions sont dirigées par la gauche, les dépenses de fonctionnement sont en hausse constante - toutes les dépenses même celles qui ne sont pas obligatoires, c'est-à-dire qui ne relèvent pas à leurs compétences.

Il est effectivement plus facile d'accroître les impôts que de faire le tri entre les dépenses nécessaires et efficaces et les autres. Plus d'impôts permet d'avoir une gestion plus souple, moins rigoureuse, de s'attacher un électorat sensible aux largesses. Pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? En janvier prochain, la gauche nous pro-

posera d'augmenter encore les impôts.

Coopération décentralisée : je sème à tous vents...

Madagascar, Cameroun, Sénégal, Afrique du Sud, Casablanca, Moscou, la Chine, le Japon : les subventions et les déplacements à l'étranger se multiplient aux frais du contribuable bourguignon.

Aux jumelages des années 1950, a succédé l'aide humanitaire. Mais aide humanitaire ne veut pas dire gaspillage. Pour aider véritablement les pays en voie de développement, pour apporter une réponse adaptée à leurs besoins, les collectivités devraient privilégier des actions concertées en direction d'un seul et même pays.

Le rôle du Conseil régional devrait être de fédérer les diverses initiatives en direction d'un pays où la présence française est discrète et où l'aide de la Bourgogne pourrait alors constituer un véritable soutien.

Les impôts des Bourguignons ne devraient-ils pas être utilisés non pour financer des voyages aux élus mais pour nouer des relations humanitaires qui pourront un jour servir les intérêts économiques de notre région ?

Dissolution du PC...

L'Humanité a qualifié de « curieux » le congrès de l'Association des régions de France qui s'est tenu à Dijon en décembre. Le journal dénonce l'attitude des dirigeants socialistes qui ont « choisi de mettre en scène Ségolène Royal » plutôt que de travailler sur les thèmes régionaux. Même si les élus communistes ne semblent pas favorables à l'augmentation des impôts, dans les régions ils la votent. Faut-il s'étonner ensuite que les électeurs du PC ne se reconnaissent plus dans un parti qui se dissout dans la gauche plurielle ?

Groupe UMP Bourgogne

Attention aux promesses !



« Les promesses n'engagent que ceux à qui elles sont faites », se plaisait à ressasser un certain Charles Pasqua.

En cette période de vœux, sous couleur de campagne présidentielle, on peut mesurer à quel point il avait raison.

Combien de promesses, démagogiques évidemment, nous sont actuellement faites, pour la plupart, coûteront beaucoup d'argent ? Mais qui va finalement payer, qui va honorer ces « engagements » pris par des politiciens ou politiciennes inconséquents ?

Vous, bien sûr, les Français !

Les caisses de l'Etat sont si vides que ce der-

nier accumule les déficits sans discontinuer depuis pas moins de 33 ans. La dette, chiffrable aux alentours de 2 900 milliards d'euros, représente plus de 46 000 euros par habitant.

La France est ruinée et ses princes continuent à gaspiller, alors que l'on devrait consacrer son énergie à réduire drastiquement les dépenses et le gaspillage publics.

Il en va de même au Conseil Régional de Bourgogne où l'on dépense allégrement les impôts, c'est-à-dire l'argent, des Bourguignons. On s'y demande rarement comment dépenser moins mais trop souvent, à qui don-

ner aussi, ce qui conduit à arroser le monde entier des maigres ressources des Bourguignons. Le Conseil Régional de Bourgogne finit par se prendre pour le Conseil Mondial de... Bourgogne (!).

Clemenceau n'avait pas tort non plus lorsqu'il avançait que « la France est un pays extrêmement fertile : on y plante des fonctionnaires et il y pousse des impôts ». Il aurait pu être plus complet en ajoutant que cela marche encore mieux avec les hauts cadres de l'UMP et du PS.

Pierre Jaboulet-Vercherre

Président du groupe Front national

L'assemblée régionale

L'assemblée régionale est composée de 57 conseillers régionaux, élus pour six ans au suffrage universel direct. Le président du conseil régional, François Patriat a été élu le 2 avril 2004. Il est entouré de 15 vice-présidents. Les autres conseillers régionaux siègent comme membres des 9 commissions thématiques régionales :

- commission 1 :**
plan, finances, synthèse et démocratie participative.
- commission 2 :**
culture et tourisme.
- commission 3 :**
emploi, développement économique, économie sociale et solidaire.
- commission 4 :**
transports ferroviaires et infrastructures de communication.
- commission 5 :**
lycées, enseignement supérieur, recherche et innovation.
- commission 6 :**
aménagement du territoire, politiques contractuelles et européennes, TIC, politique des villes et rénovation urbaine, santé publique et établissements de soins.
- commission 7 :**
formation professionnelle, apprentissage.
- commission 8 :**
environnement, développement durable et énergie, agriculture et forêt.
- commission 9 :**
relations internationales, européennes et coopération décentralisée, jeunesse et sports.

GRUPE SOCIALISTE ET RADICAL DE GAUCHE



Philippe BAUMEL (71)



Jocelyne BERNARDET (71)



Claudine BOISORIEUX (58)



Jean-Yves CAULLET (89)



Anne DILLENSEGER-GARRIGUES (21)



Guy FERAZ (89)



Alain MILLOT (21)



Marie-Françoise MULLER (71)



Michel NEUGNOT (21)



Florence OMBRET (58)



Daniel PARIS (89)



François PATRIAT (21)

GRUPE LES VERTS, BOURGOGNE ÉCOLOGIE



Marie-Claude COLIN (71)



Alain CORDIER (71)



Philippe HERVIEU (21)



Stéphanie MODDE (21)



Bernard PESQUET (89)



Wilfrid SEJEAU (58)

GRUPE UMP BOURGOGNE



Jean-Paul ANCIAUX (71)



Pierre BOLZE (21)



Jean-Pierre BOUVET (71)



Bernard CHEVALLIER (71)



Rémi DELATTE (21)



Sylvie DUPAQUIER (21)

GRUPE FRONT NATIONAL



Régis DE LA CROIX-VAUBOIS (58)



Édouard FERRAND (89)



Pierre JABOULET-VERCHERRE (21)



Christian LAUNAY (71)



Annie ROBERT (21)



**Édith
GUEUGNEAU (71)**



**Safia
IBRAHIM-OTOKORE (89)**



**Pierre
JACOB (71)**



**Fadila
KHATTABI (21)**



**Jean-Claude
LAGRANGE (71)**



**Didier
MARTIN (21)**



**Sylvie
MARTIN (21)**



**Christian
PAUL (58)**



**Jacques
REBILLARD (71)**



**Françoise
TENENBAUM (21)**



**Pierre
TERRIER (71)**



**Martine
VANDELLE (58)**



**Françoise
VERJUX-PELLETIER (71)**

GRUPE COMMUNISTE



**Chantal
BATHIAS (71)**



**Hélène
BRUN (89)**



**Isabelle
DE ALMEIDA (21)**



**Jacky
DUBOIS (71)**



**Jean-Claude
LEBRUN (58)**



**Claude
PINON (21)**



**Marie-Louise
FORT (89)**



**Jean-Louis
HUSSONNOIS (89)**



**Marie-Claude
JARROT (71)**



**Jean-Jacques
LETE (58)**



**Anne-Catherine
LOISIER (21)**



**Marie
MACE-MERCIER
(71)**



**Simone
RIGNAULT (58)**



**Jean-Pierre
SOISSON (89)**

NON APPARENTÉE



**Marie-Christine
BIGNON (71)**

Pour joindre les groupes politiques du conseil régional

Groupe socialiste et radical de gauche

5, avenue Garibaldi
21000 Dijon
Tél.: 03 80 49 98 20
Fax: 03 80 58 93 60
Mèl: socialiste@cr-bourgogne.fr

Groupe les Verts, Bourgogne écologie

5, avenue Garibaldi
21000 Dijon
Tél.: 03 80 30 07 12
Fax: 03 80 30 82 54
Mèl: lesverts@cr-bourgogne.fr

Groupe front national

5, avenue Garibaldi
21000 Dijon
Tél.: 03 80 58 90 17
Fax: 03 80 58 91 01
Mèl: frontnational@cr-bourgogne.fr

Groupe communiste

5, avenue Garibaldi
21000 Dijon
Tél.: 03 80 49 97 44
Fax: 03 80 49 82 80
Mèl: agervais@cr-bourgogne.fr

Groupe UMP Bourgogne

5, avenue Garibaldi
21000 Dijon
Tél.: 03 80 30 14 13
Fax: 03 80 30 35 61
Mèl: umpbourgogne@cr-bourgogne.fr



Papillonnez !

Le conseil r gional am liore les dessertes TER Dijon-Nevers et Dijon-Moulins

Dijon-Nevers, ce sont d sormais 8 allers-retours par jour. Trois nouveaux trains desservent les gares de Montchanin, Le Creusot, Etang-sur-Arroux, Luzy, Cercy, Decize et Imphy.

Dijon-Montchanin-Moulins, ce sont de nouvelles liaisons sans changement   Montchanin. Ces trains desservent les gares de Montceau-les-Mines, Paray-le-Monial, G nelard et Digoin.

Tous les horaires de ces deux lignes sur www.cr-bourgogne.fr



TER. POUR  TRE BIEN, BOUGEZ MIEUX.